



Lettre 72 – Janvier 2024

Avant lundi 18 décembre 2023, allez vite lire (ci-dessous) : « quels scénarios possibles pour la commission mixte paritaire ? »

J'ai connaissance de divers cercles de silence pour la COP 28. Quel est mon avis ? Nous ne sommes pas responsables, ni propriétaire des "cercles de silence". Ce type de manifestation est générale et concerne des domaines très différents. En ce qui concerne cette lettre, je reste uniquement sur le sujet des réfugiés, de l'accueil des migrants et des CRA et ne veux pas déborder sur d'autres aspects. Il y a suffisamment à faire. Je n'en dirais donc rien dans la lettre aux migrants.

Il faut savoir se sentir humblement, comme de serviteurs, qui se limitent à la tâche qui leur incombe. Certes il faut s'occuper de la terre - ce n'est pas un géologue et agronome qui dirais le contraire, et s'occuper du ciel. Mais il faut aussi s'occuper de l'espace où vivent les hommes, et où ils construisent leurs maisons et fondent leur habitat. Certes, il faut prendre soin des animaux, des loups comme les moutons, les oiseaux, les ours, certes, mais pas au détriment des humains.

Michel Girard

Table des matières

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	2
Cercles de SILENCE	3
FRANCE.....	3
Le projet de loi « immigration » : une version remaniée adopté par la commission des lois	3
quels scénarios possibles pour la commission mixte paritaire ?.....	4
Retour d'un expulsé	5
Des professionnels de santé, déterminés à prendre soin de leurs patients.	6
Les Evêques français prennent position.....	7
Contrôles d'identité.....	7
"Enfants à la rue : « Il est temps de faire de chaque enfant sans abri une priorité nationale »"	8
Calais.....	8
Caen	9
La Réunion.....	10
Lisieux.....	11
Luçon	11
Lyon	12
Nantes.....	13
Paris.....	13
Saint-Etienne.....	15
Tours.....	16
MANCHE	16

Migrants refusant d’être secourus dans la Manche	16
UNION EUROPÉENNE.....	18
Nouveau "pacte migratoire" européen : le point	18
Allemagne	19
Bulgarie – Roumanie	20
Lutte contre les passeurs	20
Chypre	20
Espagne	22
Finlande.....	23
Grèce	24
Irlande	25
Italie	25
Portugal.....	27
EUROPE	29
Royaume-Uni.....	29
INTERNATIONAL.....	32
Forum mondial sur les réfugiés.....	32
ASIE.....	34
Bangladesh.....	34
AFRIQUE	35
Libye	35
Tunisie.....	37
AMERIQUE.....	39
Panama	39

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

Une enfant de 13 ans est enfermée dans LA ZONE D’ATTENTE d’Orly malgré une décision de la CEDH

Alicia, 13 ans, est arrivée à l’aéroport d’Orly le 4 décembre 2023. Elle est depuis ce jour privée de liberté dans la zone d’attente de l’aéroport. Le 12 décembre, la Cour européenne des droits de l’Homme a suspendu, via une mesure provisoire, le réacheminement d’Alicia. L’éloignement n’étant pas possible, Elle aurait dû être libérée instamment par la police aux frontières. Ce n’est pas le cas ! **Alicia est aujourd’hui toujours enfermée dans la zone d’attente d’Orly** dans les conditions suivantes : présence policière constante, grillage, caméras de surveillance, absence de séparation entre les majeurs et les mineurs, réveil à 4h du matin, pas ou peu d’occupations... L’enfermement en zone d’attente, quelle que soit sa durée, constitue un traumatisme pour un enfant. Il a de graves conséquences sur leur santé physique et psychique. C’est la raison pour laquelle le Comité des droits de l’Enfant des Nations unies a demandé à la France en juin 2023 de mettre fin à l’enfermement des enfants. **Alicia doit être libérée et prise en charge sur le territoire français sans délai.**

CERCLES DE SILENCE

Le ministre de l'intérieur a annoncé l'augmentation du nombre de centres de rétention administrative et sa volonté de mieux faire appliquer les obligations de quitter le territoire français. Début octobre 2023, il annonçait le passage de 2.000 à 3.000 places dans les centres de rétention administrative. D'une capacité "*d'une centaine de places*" chacun, ils se trouveront à Dijon, Oissel, Nantes, Béziers, Aix-en-Provence, Goussainville, Nice, Olivet, Mérignac, ainsi que dans le Dunkerquois et à Mayotte. Une annonce qui a soulevé une opposition d'élus, à Goussainville dans le Val d'Oise par exemple ou encore Nantes. Le centre de Olivet, près d'Orléans, ouvre début 2024, celui de Mérignac, près de Bordeaux en 2026.

On compte fin 2023 **25 centres de rétention administrative en France**, pour 1.936 places, dont trois à La Réunion, en Guadeloupe et en Guyane. Un autre centre en régime dérogatoire a été créé à Mayotte.

Dans ses recommandations publiées au Journal officiel le 22 juin 2023, la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté y note des violences, et conditions d'hébergement indignes. Les tensions augmentent car les personnes retenues **passent de plus en plus de temps dans les centres**. De **sept jours en 1981**, la durée maximum de rétention est passée à **45 jours en 2011 et 90 jours en 2019**. Les personnes retenues en CRA sont "*livrées à elles-mêmes*" écrit-elle, "*sans aucune activité ou occupation*". Au-delà de l'augmentation du nombre et de la durée des mesures de rétention, on assiste à un **phénomène de "carcéralisation" des CRA**.

Au total, en **2022 en métropole 15.922 personnes** ont été retenues en centre de rétention administrative, **et 27.643 en outre-mer**, selon le rapport annuel des associations de défense des migrants. Toutes les personnes soumises à une obligation de quitter le territoire ne passent pas par un centre de rétention. Rien qu'en **2022, 65.076 personnes ont été visées par une OQTF**, seul 6,9% ont été exécutées, de gré ou de force. Le nombre d'obligation de quitter le territoire français a été **en très nette augmentation après l'élection de Emmanuel Macron en 2017**. Entre 2018 et 2021, le nombre d'OQTF a dépassé chaque année les 100.000, avec un pic en 2021 (124.111 OQTF prononcées). 2022 a fait exception avec moitié moins de procédures prononcées.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/loi-immigration-les-chiffres-des-expulsions-et-des-centres-de-retention-administrative-en-france-8078509>

FRANCE

LE PROJET DE LOI « IMMIGRATION » : UNE VERSION REMANIEE ADOPTE PAR LA COMMISSION DES LOIS

Les députés français ont adopté lundi 11 décembre 2023 une motion de **rejet préalable au projet de loi Immigration** déposée par les écologistes, par 270 voix pour, 265 contre, avec les voix de la gauche, de la droite et de l'extrême droite, infligeant une très lourde défaite politique au gouvernement.

L'écart extrêmement tenu illustre l'incertitude qui aura présidé jusqu'au bout sur l'issue de ce vote. L'ensemble de la gauche – Insoumis, socialistes, communistes et écologistes – était acquis depuis longtemps. Les élus du Rassemblement national ont arrêté leur position juste avant les débats, alors que Les Républicains ont attendu le propos liminaire du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin

pour sortir de l'Hémicycle et arrêter la leur. Les deux formations ont donc fait le **même choix** en votant la motion de défiance, **mais pour des raisons diamétralement opposées** à celles de la gauche. L'adoption de la motion entraîne l'interruption de l'examen du texte avant même que ne soient abordés les articles au fond et que le débat parlementaire ait lieu autour des 2600 amendements. Le gouvernement laisse le texte poursuivre son parcours en commission mixte paritaire réunissant députés et sénateurs, ou décider de l'abandonner.

Gérald Darmanin "a remis sa démission" lundi soir à Emmanuel Macron "qui l'a refusée". "Le président de la République a demandé à la Première ministre et au ministre de l'Intérieur et des Outre-mer de lui **faire des propositions pour avancer en levant ce blocage** et aboutir à un texte de loi efficace", a ajouté l'entourage du chef de l'État.

La cheffe du gouvernement a invité les ministres concernés et les présidents de groupes parlementaires lundi soir 12 décembre 2023 à des discussions aux allures de réunion de crise. En votant en faveur d'une motion de rejet préalable, "les oppositions refusent le débat sur un sujet important pour les Français", a estimé l'entourage de la Première ministre. Cette motion de rejet, votée par LR, le RN et la Nupes, "c'est l'alliance des contraires", a ajouté la même source.

Ce rejet est un camouflet pour ce dernier, qui a fait le pari de trouver un chemin, notamment avec la droite, pour faire passer son texte à l'Assemblée nationale, après son adoption au Sénat dans une version fortement durcie. "Darmanin a dompté les groupuscules macronistes. Mais pas l'Assemblée nationale. Ça sent le bout du chemin pour sa loi et donc pour lui", a jugé le leader de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon sur X (ex-Twitter). "Le désaveu qui vient de s'exprimer ce soir est extrêmement puissant", a réagi la présidente du RN Marine Le Pen, estimant avoir ainsi "protégé les Français d'un appel d'air migratoire".

La France compte **5,1 millions d'étrangers en situation régulière**, soit 7,6% de la population, et accueille **plus d'un demi-million de réfugiés**. Elle compterait par ailleurs de 600 000 à **700 000 étrangers en situation irrégulière**, selon les estimations des autorités.

QUELS SCENARIOS POSSIBLES POUR LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE ?

Vous envoyant cette lettre ce Week end, on ne peut qu'envisager quels sont les scénarios possible à la suite de la réunion de la commission mixte paritaire qui doit avoir lieu lundi 18 décembre 2023. Différents scénarios sont possibles en fonction du texte qui en sortira, ou pas.

En choisissant d'envoyer le texte en CMP, le gouvernement a paré au plus pressé. Le président et sa Première ministre, auraient pu choisir de **retirer le projet** de loi pour recommencer le processus à partir d'une page blanche. Ils auraient pu aussi **renvoyer le projet de loi au Sénat** pour une seconde lecture, avant de le voir revenir à l'Assemblée nationale. Ils ont finalement préféré **en finir au plus vite** avec une CMP.

Celle-ci réunira à huis clos, lundi 18 décembre à 17 h, quatorze parlementaires qui refléteront les équilibres politiques des deux chambres : les députés Sacha Houlié, Florent Boudié et Marie Guévenoux (Renaissance), Élodie Jacquier-Laforge (MoDem), Annie Genevard (Les Républicains), Yoann Gillet (Rassemblement national), Andrée Taurinya (La France insoumise); les sénateurs Bruno Retailleau, François-Noël Buffet et Muriel Jourda (Les Républicains), Philippe Bonnecarrère (Union centriste), Marie-Pierre de La Gontrie et Corinne Narassiguin (Parti socialiste), et Olivier Bitz (Renaissance). Dans cette configuration, la CMP penche clairement à droite. Et comme **le texte voté par le Sénat en novembre servira de base aux travaux** des parlementaires, la majorité présidentielle partira "*incontestablement*" avec un handicap face aux élus LR dans la négociation, a reconnu, jeudi 14 décembre 2023, le président de la commission des lois du Palais Bourbon.

Le gouvernement espère parvenir à convaincre les députés et sénateurs Les Républicains d'accepter quelques compromis. Il s'est résigné à ce que la mesure la plus emblématique de ce qui constituait à ses yeux le volet "**humanité**" du projet de loi immigration – la régularisation des travailleurs sans papiers des métiers en tension – se transforme en **une possibilité, et non plus un droit**, d'être régularisé, les dossiers étant traités au cas par cas à la discrétion des préfets. En revanche, la majorité présidentielle a établi des lignes rouges sur lesquelles les parlementaires LR vont devoir évoluer : **maintien de l'aide médicale d'État (AME), interdiction de placer en centre de rétention des mineurs de moins de seize ans, pas de restriction du droit du sol, retrait de l'article qui conditionne le bénéfice de certaines aides sociales à cinq années de résidence en France.**

Compromis entre LR et la majorité présidentielle

Si un accord devait être trouvé entre LR et la majorité présidentielle, le texte serait alors soumis au **vote du Sénat et de l'Assemblée nationale dès le lendemain, mardi 19 décembre**. Il resterait alors à savoir si les députés Renaissance et MoDem approuvent le compromis trouvé en CMP. L'aile gauche de ces deux groupes insiste depuis plusieurs semaines sur son attachement à la régularisation des sans-papiers et au maintien de l'AME notamment. Une partie des voix pourrait donc faire défaut lors du scrutin, rendant l'issue du vote incertaine, d'autant que le Rassemblement national (RN) a fait savoir que ses députés voteraient contre le nouveau texte en cas de maintien des mesures permettant de régulariser certains sans-papiers.

Une CMP conclusive, mais avec un texte très à droite

Il y a ce qu'espère le gouvernement et ce qu'annonce le patron de LR qui a réaffirmé son état d'esprit, jeudi 14 décembre, à la première ministre, qui l'a reçu à Matignon : la CMP devra entériner "**tout le texte du Sénat, rien que le Sénat**". Face à un tel refus de compromis, difficile d'imaginer le projet de loi immigration voté mardi, la majorité présidentielle n'ayant que de mauvaises options sur la table. Car si elle acceptait un accord avec très peu de concessions de LR, notamment sur la régularisation des sans-papiers et l'AME, nul doute que le texte issu de la CMP déclencherait une crise au sein de la macronie. Surtout si le projet de loi devait finalement être adopté à l'Assemblée nationale sans les voix de l'aile gauche de la majorité présidentielle, mais avec celles de l'extrême droite. Pour éviter une telle configuration, reste l'option de **l'article 49.3** de la Constitution permettant de faire adopter un texte sans vote. Mais le Président refuse d'y recourir, a-t-il expliqué mardi soir lors d'un dîner à l'Élysée.

Échec de la CMP, le projet de loi abandonné

Face au risque de voir sa majorité se fracturer en cas d'intransigeance des élus Les Républicains lors de la CMP, les parlementaires de la majorité présidentielle pourraient tout bonnement acter qu'un accord est impossible. Dans ce cas, la commission mixte paritaire serait "**non conclusive**" et **aucun texte ne serait soumis au vote** au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement aurait alors **la possibilité de reprendre la navette parlementaire** en renvoyant le projet de loi au Sénat pour une seconde lecture, avant qu'il ne revienne à l'Assemblée nationale. Mais le gouvernement a déjà fait savoir qu'il ne repartirait pas pour un tour et que le texte **serait purement et simplement abandonné**.

<https://www.france24.com/fr/france/20231214-loi-immigration-quels-sc%C3%A9narios-possibles-pour-la-commission-mixte-paritaire>

RETOUR D'UN EXPULSÉ

La **justice rappelle à l'ordre le ministre de l'intérieur** sur un dossier d'expulsion. Dans une décision du 7 décembre 2023, le **Conseil d'État français a demandé le rapatriement d'un Ouzbek**, expulsé du sol français le 15 novembre 2023 par avion, pour soupçon de radicalisation. Le Conseil d'État joint "*à l'administration de prendre toutes les mesures possibles pour le réacheminer*

en France". La justice motive sa décision par le non-respect d'une décision européenne. Depuis mars, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) – la plus haute instance judiciaire sur le continent européen - avait en effet demandé à ce que l'expulsion de cet étranger soit suspendue. Motif : son retour en Ouzbekistan mettrait l'individu en danger. L'État français est par ailleurs condamné à **lui verser la somme de 3 000 euros**. Pour rappel, les décisions rendues par la CEDH sont contraignantes. Il est possible de saisir cette cour "*en mesure d'urgence*" pour demander la suspension d'une expulsion ou d'une extradition. L'État concerné est alors obligé d'attendre que le temps que la CEDH rende sa décision finale. "**C'est un camouflet tant pour le ministre de l'Intérieur qui avait annoncé ne pas respecter la CEDH que pour le tribunal administratif de Paris qui avait statué en référé**" le 16 novembre 2023 sur son éloignement, a commenté, l'avocate de l'étranger. "*Rien n'autorise le ministère à sortir de l'État de droit en violant une décision de justice de la CEDH*". Selon le ministère de l'Intérieur, interrogé le 1er décembre 2023, les services de renseignement français considèrent son client, âgé de 39 ans, comme "*radicalisé*" et "*très dangereux*". Son expulsion suit la politique de fermeté de Gérald Darmanin à l'égard des étrangers jugés "*dangereux*". Une politique mise en place après l'assassinat d'un professeur dans un lycée d'Arras le 13 octobre dernier par un islamiste du Caucase. Le ministère de l'Intérieur avait alors décidé d'expulser "*systématiquement*" les étrangers "*dangereux*" faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. Soupçonné de radicalisation islamiste, l'Ouzbek avait écopé d'une interdiction administrative du territoire dès avril 2021. Ses dossiers pour demander l'asile – devant l'Ofpra puis la CNDA – avaient tous été rejetés en 2022. Depuis le 23 mars 2022, il était assigné à résidence sur le territoire de la commune de Melun, en région parisienne. Ce n'est pas la première fois que *la justice européenne épingle la France* au sujet du traitement des étrangers. Il y a un an, Paris avait été condamnée par la CEDH à verser 5 000 euros à trois familles de demandeurs d'asile, dont la mise à l'abri n'avait pas été respectée en 2018. Le pays des droits de l'homme a aussi été épinglé 11 fois dans le cadre de la rétention des enfants en CRA.

DES PROFESSIONNELS DE SANTE, DETERMINES A PRENDRE SOIN DE LEURS PATIENTS.

Au centre d'intenses débats depuis des mois, l'avenir de l'AME, l'Aide Médicale d'Etat n'est toujours pas scellé. Le rejet-surprise de la loi immigration par les députés, le 11 décembre, rend encore plus incertain ce cadre spécifique de prise en charge médicale. Au-delà du débat politique, des médecins ont fait entendre leur voix, pour défendre – tant sur le plan éthique que sanitaire – le dispositif existant, qui prévoit depuis plus de vingt ans, la prise en charge des frais médicaux et hospitaliers des étrangers en situation irrégulière présents en France, depuis au moins trois mois. Un débat a eu lieu entre ces professionnels de santé, déterminés à prendre soin, quel que soit le statut de leurs patients :

- Pr Jean-François Delfraissy, Président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), ancien directeur de l'ANRS et ex-président du Conseil scientifique Covid-19, professeur agrégé en immunologie clinique.
- Pr Antoine Pelissolo, Psychiatre, chef de service à l'hôpital Henri-Mondor, et professeur de médecine à l'Université Paris-Est Créteil. Il a lancé, avec son confrère psychiatre, le Pr Jean-Marc Baleyte, un appel à la désobéissance, en cas de suppression de l'AME, qui a été signé par plus de 4 000 médecins.
- Dr Jérôme Marty, médecin généraliste et président de l'Union française pour une médecine libre — syndicat (UFML-S)

LES EVEQUES FRANÇAIS PRENNENT POSITION

Jeudi 7 décembre 2023, les évêques de France ont manifesté leur *«inquiétude devant cette possibilité de suppression de l'AME»* au nom de la dignité humaine. Nous rappelons également, avec le pape François, que c'est dans son intégralité que la personne humaine « a besoin de soins : le corps, l'âme, les liens affectifs, la liberté et la volonté, la vie spirituelle... Le soin ne peut être sectionné ; car on ne peut pas sectionner l'être humain ». Ce soin est médical mais il est aussi, de manière complémentaire et inséparable, « lien », par l'intermédiaire de chacun et tous les hommes et femmes de bonne volonté sont invités à vivre l'amitié sociale.

Les 7 évêques signataires rappellent en citant le Pape François que *«le soin est médical mais il est aussi, de manière complémentaire et inséparable, «lien», par l'intermédiaire de chacun et tous les hommes et femmes de bonne volonté sont invités à vivre l'amitié sociale»* (Fratelli Tutti). *«Leur permettre une vie digne c'est aussi leur permettre de vivre avec leurs familles, d'apprendre notre langue, c'est respecter leurs droits légaux et fondamentaux»*. Pour eux, ce dispositif est nécessaire pour les bénéficiaires afin qu'ils puissent *«prendre part à la vie de notre pays»*.

« En 2022, le dispositif de l'AME comptait 415 000 bénéficiaires pour un coût total de 1,186 milliard d'euros,

les signataires appellent à *«prendre soin des plus fragiles et ainsi de nos sociétés et de notre maison commune»*. Tout doit être fait pour apporter secours et soin à celles et ceux qui vivent dans des conditions indignes, près de chez nous comme c'est le cas actuellement à Calais où la détresse ne cesse de grandir. Tout doit être aussi fait pour que « l'état de droit [soit] au service de la personne humaine et vise à en sauvegarder la dignité ». « Protéger le monde qui nous entoure, c'est prendre soin de nous-mêmes. » Et prendre soin de nous-mêmes, c'est prendre soin des plus fragiles et ainsi de nos sociétés et de notre maison commune.

https://eglise.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/2/2023/12/20231129-Declaration-AME_diffusee_par_les_eveques.pdf?utm_campaign=D%C3%A9claration%20au%20sujet%20du%20projet%20de%20loi%20Immigration%20et%20Int%C3%A9gration&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

CONTROLES D'IDENTITE

Au moins 47 millions de contrôles d'identité ont lieu chaque année en France selon la Cour des comptes qui vient de sortir un rapport. Elle avait été saisie par la Défenseure des droits. Une pratique massive donc et peu encadrée.

Pour la première fois, il y a une véritable estimation du nombre de contrôles d'identité effectués chaque année par les forces de l'ordre. Les chiffres sont impressionnants, il y a tous les ans **environ 47 millions de contrôles** : 20 millions pour la gendarmerie et 27 millions pour la police.

La Cour a compté les consultations du système d'information de la gendarmerie, de la main courante informatisée de la police, du fichier des personnes recherchées et du système national des permis de conduire. Il est impossible de connaître l'origine des personnes contrôlées, car les statistiques ethniques sont interdites en France, mais un sondage sur 5 000 personnes, réalisé par les équipes de la Défenseure des droits en 2016, avait établi que **les jeunes gens noirs ou arabes avaient "une probabilité vingt fois plus élevée que les autres d'être contrôlés"**. Pour éviter tout contrôle discriminatoire, il existe pourtant une solution simple : le récépissé. Comme au Royaume-Uni où **les contrôles** avec palpation sont enregistrés systématiquement et donnent lieu à la remise d'un récépissé. Des bordereaux qui ont **fait fortement baisser le nombre des contrôles** et des disparités entre populations contrôlées.

“ENFANTS A LA RUE : « IL EST TEMPS DE FAIRE DE CHAQUE ENFANT SANS ABRI UNE PRIORITE NATIONALE »”

Chaque nuit en France, parmi les **330 000 personnes sans domicile fixe, près de 3 000 enfants dorment à la rue**, selon l’Unicef, privés de conditions de vie dignes et sécurisantes. Les associations sur le terrain dénombrent 700 enfants âgés de moins de 3 ans. Ce chiffre représente une augmentation de 41 % en seulement un an. Et pourtant, il ne reflète que la partie émergée de l’iceberg. Il ne rend compte que des situations des enfants dont les parents ont réussi à joindre le 115 [le numéro d’urgence pour les personnes sans abri], sans succès. Privés d’un hébergement d’urgence, ils sont amenés, avec leurs parents, à passer la nuit à la rue, dans une voiture ou sous une tente. Le soir, après l’école, ils n’ont aucun endroit où aller. Les parents d’élèves et les enseignants constatent l’aggravation de la situation au quotidien : depuis la rentrée, une trentaine d’écoles à travers toute la France se sont transformées en hébergements d’urgence la nuit.[voir des exemples ci-dessous]. Avec la fermeture de places d’hébergement, l’inflation, le déficit de logements sociaux et l’intensification des expulsions des bidonvilles et squats, les chiffres explosent et la précarité s’intensifie. Si nous banalisons cette situation inacceptable, c’est une nouvelle digue morale qui s’effondre. Face à cette tragédie, il est temps que le gouvernement prenne des mesures adéquates. Le seul maintien **des 203 000 places d’hébergement d’urgence actuel est une réponse insuffisante** face à l’objectif déclaré de « zéro enfant à la rue ». Ce statu quo néglige la vie de milliers d’enfants, ça ne peut plus durer. Alors que le budget dépensé en 2023 pour l’hébergement était de 3,1 milliards d’euros, le budget 2024 ne prévoit plus que 2,9 milliards.

Nous sommes citoyennes et citoyens, engagés pour la justice sociale, nous sommes des associations, des collectifs, nous sommes élus, députés, sénateurs, maires, nous sommes des personnalités publiques, et nous avons décidé de nous unir pour rappeler le drame que représentent les milliers d’hommes, femmes et enfants qui dorment à la rue chaque soir. Notre demande va dans le sens de l’engagement du président de la République Emmanuel Macron **en 2017** : « **La première bataille, c’est de loger tout le monde dignement. Je ne veux plus, d’ici à la fin de l’année, avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus. C’est une question de dignité.** » La première demande, la plus urgente, est **l’ouverture de 10 000 places supplémentaires** d’hébergement d’urgence. Ces 10 000 places, votées en commission des finances à l’Assemblée nationale, ont ensuite été supprimées du budget final par le 49.3. Au Sénat, ce combat est également porté par des sénatrices et des sénateurs de tous bords. A l’arrivée de l’hiver, l’heure est à l’action urgente. Nous ne tolérons pas que la vie de ces enfants soit reléguée au second plan. Il est temps de **faire de chaque enfant sans abri une priorité nationale**. Nous voulons faire **entendre la voix des invisibles** jusqu’à l’Elysée, et nous vous invitons à rejoindre notre mouvement solidaire et unitaire.

<https://www.ldh-france.org/enfants-a-la-rue-il-est-temps-de-faire-de-chaque-enfant-sans-abri-une-priorite-nationale-publiee-sur-le-monde/>

CALAIS

Samedi 9 décembre 2023 dans la soirée, **un migrant est mort dans l’incendie d’un train de marchandises** stationnée près de l’Eurotunnel à Fréthun, à quelques kilomètres de Calais. D’après la SNCF, ce soir-là, *"des personnes aux abords des rails auraient tenté de monter sur le train" [...]* Puis *"l’électrocution de l’une d’entre elles a provoqué un départ de feu sur le wagon"*. L’intervention de 28 pompiers de la région a stoppé la propagation du feu. Mais ils n’ont rien pu faire en revanche pour la personne électrocutée. *"On ignore, à ce stade, son origine et son âge puisque nous n’avons pas son identité. Visiblement, c’est un jeune homme"*, a indiqué le procureur adjoint de la République de Boulogne-sur-Mer. D’après le Service départemental d’incendie et de secours (SDIS), un jeune homme d’origine soudanaise, âgé de 16 ans, présentant des blessures superficielles, a également été pris en charge par la police. Une information que n’a pas confirmée le parquet. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par la brigade de recherches de la gendarmerie, et une autopsie du corps sera pratiquée pour établir les circonstances de l’incident.

Vendredi 15 décembre 2023, en milieu de nuit, le CROSS Gris Nez a été informé qu'une embarcation de migrants était en difficulté à moins de 8km des côtes, au large de Grand-Fort-Philippe avec une soixantaine de personnes à bord. Un navire de sauvetage en se rapprochant de l'embarcation vers 1h00, informe que l'un des boudins pneumatiques du bateau est dégonflé et que des personnes sont à l'eau, il secourt les naufragés. Les premiers naufragés sont secourus vers 1h15. Vers 2h15, 59 personnes ont été secourues, dont 2 personnes inconscientes. En parallèle, la SNSM a secouru 7 personnes. L'une des deux personnes inconscientes, au pronostic vital engagé, a été évacuée par hélicoptère vers l'hôpital de Calais (62). La deuxième personne inconsciente n'a malheureusement pas pu être réanimée. Le bilan humain actuel est **de 66 naufragés dont 1 personne décédée et 1 autre en urgence absolue**, prise en charge à l'hôpital de Calais. "*Potentiellement*" deux autres personnes sont "*disparues*", déclare la préfecture maritime.

Selon l'association Utopia 56, "*de nombreuses embarcations*" étaient "*toujours à la dérive*" vendredi matin 15 décembre 2023. "*Les équipes d'Utopia 56 ont été sur le terrain toute la nuit pour apporter une aide de première urgence*". Une personne a également été gravement blessée lors d'une autre tentative de traversée au large de Sangatte (Pas-de-Calais) vendredi matin, selon la préfecture du Pas-de-Calais, sans plus de détails.

L'"*action* [du ministre de l'intérieur] *n'aura fait qu'augmenter les risques, la détresse et les morts*", dans la Manche, déplore Utopia 56. Le président d'Osrose 62 qui vient en aide aux exilés dans le Boulonnais, estimait en novembre que la présence croissante des gendarmes sur le littoral au moment des départs "*renforce les prises de risque*" des migrants. "*Il n'y a toujours pas de voie de passage sûre et légale pour les personnes qui tentent de gagner l'Angleterre et les stratégies de militarisation de la côte ne servent qu'à faire prendre plus de risques*", abondait une coordinatrice d'Utopia 56 à Calais.

Ces dernières années, la France, avec l'aide financière du Royaume-Uni, a intensifié les patrouilles le long des côtes du nord de la France afin de stopper les départs de migrants. Depuis le début de l'année 2023, au **moins neuf exilés ont péri dans la Manche**, en tentant de rejoindre les côtes britanniques sur des embarcations précaires et surchargées. Utopia 56 a enregistré **18 morts ces quatre derniers mois** dans la région. "*Noyés lors d'une tentative de traversée ou dans un étang en essayant de se laver, renversé ou tombé d'un camion sur l'autoroute, poignardé dans un règlement de comptes ou dans un conflit pour un repas*", signale l'association, comparant Calais à un "*tombeau pour notre humanité*".

Quelque **29 000 migrants ont traversé la Manche** sur de petites embarcations pour rejoindre l'Angleterre depuis le début de l'année, contre 44 000 l'an dernier à la même date, avait précisé le 4 décembre 2023 la préfecture du Nord. Dans le même temps, **5 500 personnes sont revenues côté français après une tentative de traversée**.

Le ministre de l'Intérieur, est attendu vendredi 15 décembre 2023 à Calais, où il doit rencontrer le maire, puis rencontrer les policiers et les gendarmes pour remise de décorations et un échange avec les forces de l'ordre chargées de "*lutter contre l'immigration irrégulière et les filières de passeurs sur la Côte d'Opale*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/decès-d-un-migrant-un-autre-en-urgence-absolue-apres-le-degonflage-d-un-canot-au-large-de-grand-fort-philippe-2890451.html>

CAEN

L'audience s'est déroulée vendredi 8 décembre 2023, devant le tribunal administratif de Caen. Sept personnes sans-abri vivant sur la Presqu'île, épaulées par l'association Vents Contraires, demandaient **au juge des référés de suspendre le refus de la Ville d'installer un point d'eau potable** à proximité de leur campement, cour Caffarelli. Là, depuis des mois, une quarantaine de tentes ont été installées et servent d'abri plus que précaire. Centre communal d'action sociale et Ville

arguaient qu'avec la Boussole, centre d'accueil de jour situé à proximité, le contrat était déjà rempli. Les requérants ont obtenu gain de cause : dans une ordonnance rendue lundi 11 décembre 2023, le juge des référés ordonne la suspension de « la décision du 1^{er} septembre 2023 refusant la mise à disposition d'un point de raccordement à l'eau potable des sites d'habitat précaires situés le long de l'Orne ». La commune devra réexaminer la demande dans un délai de huit jours. « Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette décision qui, dans le prolongement de celle rendue quant à la situation sanitaire à Ouistreham, vient entériner une définition du droit à l'eau plus respectueuse des publics les plus précaires », se réjouissent les associations Vents contraires et Médecins du monde, dans un communiqué. Les associations espèrent « *qu'un réel dialogue verra le jour entre habitants du lieu et associations d'une part, et municipalité d'autre part. Au-delà de l'accès à l'eau, ce sont des conditions de vie dignes que nous réclamons pour les habitants de la Presqu'île.* »

<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/campement-sur-la-presquile-a-caen-le-refus-de-la-ville-dinstaller-un-robinet-a-ete-suspendu-4226589a-98d5-11ee-97d2-9b86ef7e3954>

LA REUNION

Mercredi 13 décembre 2023, le tribunal administratif de Saint-Denis, capitale de l'île, a validé l'**expulsion du territoire de sept migrants sri-lankais**. Le petit groupe et leurs avocats contestaient devant la justice le refus d'entrée sur le territoire rendu par la préfecture, peu après leur arrivée le 7 décembre 2023. Les exilés, âgés de 21 à 38 ans, seront donc finalement renvoyés dans leur pays d'ici quelques jours. "*Pour justifier de la décision de refus d'entrée sur le territoire français, la préfecture défend que les migrants n'avancent que des motivations économiques, puisqu'ils expliquent fuir la misère de leur pays*". Les avocats des sept Sri-Lankais ont pourtant également fait état des persécutions subies par leurs clients de la part du pouvoir en place dans leur pays, ainsi que des menaces de morts qui pèseraient contre eux en cas de retour. Des arguments qui n'ont pas convaincu les magistrats. Un appel de la décision reste possible, mais n'étant pas suspensif, il interviendrait après le retour des migrants au Sri Lanka. "*Leurs avocats ont ainsi décidé de ne pas se lancer dans une procédure qui s'avèrerait inutile et porteuse de faux espoirs*". Le bateau de pêche dans lequel les migrants avaient embarqué est le troisième navire à débarquer sur l'île de La Réunion en 2023, et le septième depuis juillet 2022.

Entre 2018 et 2022, 397 personnes en provenance du Sri Lanka sont arrivées sur ses côtes. Mais depuis 2018, seuls 121 personnes ont été autorisées à rester sur le territoire français – dont 40 ont depuis obtenu l'asile. Les autres ont été renvoyées dans leur pays, quelques jours ou quelques semaines après leur arrivée. Ces expulsions sont opérées dans le cadre d'un accord de réadmission signé en 2002 entre l'Union européenne et le Sri Lanka. Reste que les autorités de La Réunion ont régulièrement été pointé du doigt pour leur prise en charge des exilés, et l'application de leurs droits. Le 6 octobre 2023, un Sri-lankais expulsé a finalement été rapatrié sur l'île. Ce rapatriement a été ordonné par la justice, après le non-respect d'un recours suspensif de la part du tribunal administratif.

En août 2022, des vices de procédure avaient également été constatés suite à l'arrivée de cinq exilés. Lors de la première audience en visio-conférence avec l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) - situé à 9 000 kilomètres de là, dans l'Hexagone -, les candidats à l'exil avaient été entendus par un interprète tamoul. "*Je n'ai pas compris les questions que l'on me posait*", avait témoigné l'un des cinq hommes. C'est pourtant suite à cet entretien que l'Office leur avait refusé l'entrée sur le territoire français. Lors de ces entretiens, les avocats des exilés avaient aussi constaté une **violation de la confidentialité des échanges**. Cinq jours après leur arrivée, les migrants ont en effet eu un entretien avec un agent de l'ambassade du Sri Lanka. Or, ils croyaient s'adresser à un interprète. "*Ils ont donné les coordonnées de leur famille et ont expliqué pourquoi ils avaient fui*". Conséquence : "*après cette discussion avec un agent de l'Ambassade du Sri Lanka, leurs familles ont été visitées par les autorités sur place et ont dû fuir par peur de la rétorsion*", déplorait l'un des avocats.

Parmi les raisons qui poussent ces personnes à traverser l'océan Indien dans un vétuste bateau de pêche : l'effondrement de l'économie sri-lankaise. "*La population souffre de graves*

pénuries alimentaires et se bat pour avoir accès aux soins de santé, tandis que l'inflation galopante exacerbe les inégalités existantes", explique dans un rapport publié en octobre 2022 par une chercheuse sur les droits économiques, sociaux et culturels à Amnesty international. D'après le Programme alimentaire mondial (PAM), en juillet 2022, l'inflation de la nourriture a bondi de 90,9% au Sri Lanka, et 28% de la population, soit 6,2 millions de personnes, sont dans une "insécurité alimentaire aigüe". Le prix d'un dal de lentilles, plat très populaire sur l'île, a grimpé, lui, de 183%. S'ajoute aussi un climat politique délétère, qui contraint là encore ses citoyens à envisager l'exil. Au Sri Lanka, "les menaces et les persécutions" pèsent sur "les communautés tamoul", avait affirmé le responsable océan Indien à La Cimade. À cause de cette situation, "beaucoup de personnes avec lesquelles nous avons échangé disent avoir très peur de rentrer. Ils ont fui la prison, la torture, voire, pour quelques-uns, la mort. Ce sont les mêmes menaces qui les attendent à leur retour."

LISIEUX

À l'occasion de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre 2023, un collectif organise un rassemblement en centre-ville de Lisieux. Cette manifestation revendique « **un accueil et une intégration des migrants** conformément aux droits définis par la **Déclaration universelle des droits de l'Homme**, dont la France est signataire ». « **La politique migratoire de la France mérite mieux** ». Ce collectif est composé d'associations, syndicats et partis politiques : l'Association de solidarité envers les immigrés de Lisieux ; l'union locale de la CGT ; Les Écologistes (ex-Europe Écologie Les Verts) de Normandie ; Génération.S ; la Ligue des droits de l'Homme de Lisieux – Pays d'Auge ; Lisieux l'Insoumise ; le Parti communiste français ; et le Parti socialiste. Les signataires dénoncent la politique migratoire de la France : « Alors que les chiffres montrent que la France est **loin d'être un pays submergé par l'immigration**, ce n'est pas le repli, le rejet et la peur de l'autre qui doivent **prévaloir mais bien l'accueil et l'intégration** de celles et de ceux qui voient dans la France une terre d'espoir et d'avenir. La politique migratoire de la France mérite mieux qu'une instrumentalisation politicienne à fins électoralistes sécuritaires ou identitaires. »

<https://www.ouest-france.fr/normandie/lisieux-14100/un-rassemblement-pour-laccueil-et-lintegration-des-migrants-lundi-18-decembre-a-lisieux-4bbb1846-9a6f-11ee-97d2-9b86ef7e3954>

LUÇON

Depuis 2021, des classes de première du lycée Atlantique, à Luçon, collaborent avec des migrants, accueillis par l'association Solidarité Luçon logement (SoLulo) et qui suivent des cours de français, au sein du centre social de La bulle d'R. Cet échange intervient dans le cadre du Tandem solidaire, **un projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale**, en lien avec, au moins, un des dix-sept objectifs de développement durable 2030 de l'Onu. Il est financé par la Coopération internationale des Pays de la Loire. Les participants de l'action 2022-2023 avaient pour objectif la **rédaction d'un roman**. Une initiative lancée par la professeure de français, partie depuis la rentrée enseigner en Tunisie. Cette dernière a pris plaisir à retrouver en visioconférence ses anciens élèves, réunis le 5 décembre 2023, à La bulle d'R, pour la remise du livre de leurs écrits, qui vient d'être publié. « *C'est chouette de voir l'aboutissement de notre projet ambitieux. On s'est écouté les uns les autres, on a parlé, témoigné, écrit. Je suis fière de ce que vous avez fait, j'espère que ce livre trouvera une place de choix dans vos bibliothèques et que ce projet va créer un élan de solidarité, d'humanité, entre Français et non-Français.* » Au cours du projet, les élèves avaient notamment rencontré Cédric Herrou, agriculteur dont l'action d'aide aux migrants à la frontière franco-italienne a été très médiatisée. Pour le président de Solulo, la **migration, l'immigration** est un sujet complexe. Il faut **éviter les discours simplistes** sur cette problématique, éviter la radicalité. Il faut **écouter pour comprendre**. Pour conclure la cérémonie de réception des livres, des élèves se sont livrés à une lecture croisée, forte en émotions, les lycéens lisant des récits de migrants et les migrants, des récits de lycéens.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/lucon-85400/en-vendee-eleves-et-migrants-sassocient-pour-ecrire-un-roman-0d160566-96b3-11ee-b272-8726d29c568a>

LYON

Près de quarante jeunes mineurs isolés, installés dans un square du 3^e arrondissement depuis le mois d'avril 2023, ont dormi dans l'église du Saint-Sacrement, pour la deuxième nuit consécutive. Une solution d'urgence et temporaire pour ces jeunes, malgré l'accueil positif de l'église et des fidèles le 10 décembre 2023. Le père Renaud de Kermadec a expliqué lors de son homélie la situation : des jeunes mineurs ont dormi dans l'église, pour la deuxième nuit consécutive, incités et accompagnés par le collectif Soutien/Migrants Croix-Rousse. Une communication pendant la messe et la veille, a permis *"d'apaiser les appréhensions"*, selon Barthélémy, 25 ans. *"Ces jeunes n'y sont pour rien, ce n'était peut-être pas une manœuvre judicieuse de la part du collectif mais comme l'a expliqué le prêtre, nous devons être dans l'accueil."* Une femme, 74 ans, approuve : *"l'église a toujours été un lieu d'accueil, depuis des siècles, on ne peut refuser l'accueil de qui que ce soit, l'Eglise est dans son rôle"*. Cette habitante du Pays Basque de passage à Lyon pour la Fête des Lumières, ne comprend pas **comment les autorités ont pu laisser ces jeunes "en arriver là"**. Face à une situation installée depuis six mois et l'arrivée de l'hiver, cette catholique pratiquante s'interroge sur *"les solutions qui auraient pu être mises en place bien avant"*. Le sentiment est partagé par d'autres jeunes paroissiens qui rappelle le message de charité du christianisme. *"En tant que catholique, on est sensible à notre prochain et aux plus pauvres, Jésus n'est pas venu que pour les riches : le prochain c'est celui qui est devant soi"*. L'église reste un lieu de culte où il est difficile de faire vivre des jeunes dans de bonnes conditions. *"Ils respectent le lieu pour nous permettre de prier"*. **"Le prêtre a eu raison de sensibiliser les paroissiens, ce qui est désolant c'est l'absence de réaction des pouvoirs politiques, des pays d'origine, des pays de transit et d'arrivée, face à une telle situation."**, explique, un catholique de passage dans la paroisse. *"Je trouve ça très bien qu'on les accueille dans l'église, autant profiter d'avoir un toit, tant que les lieux et le sacré sont respectés."* Le prêtre : *"Il n'y a eu aucun problème, j'ai rencontré les collectifs et 80 jeunes migrants hier soir pour qu'on parle de la situation, on les a laissés dormir ici, je leur avais demandé de ranger leurs affaires en amont de la messe de 10 heures, je leur ai fait confiance."* *"C'était une belle rencontre, certains ont pu poser des questions, il y a beaucoup de respect de leur part"*. *"C'est devant leur détresse que l'église a vocation à accueillir des personnes. Mais nous n'avons ni les compétences, ni les capacités pour les accueillir de manière décente. Simplement, parce que nous sommes dans une église, elle est froide, elle est grande, il n'y a pas de sanitaires. C'est vraiment un accueil ponctuel"*, Pour lui, si l'Eglise doit accueillir, l'église en tant que bâtiment cette fois *"ne peut pas être une hôtellerie"*. Si ces jeunes passent la nuit dans l'église, au lever du soleil, ils quittent les lieux pour retrouver la rue. L'église étant avant tout un lieu de culte. Certains regagnent leur campement de fortune situé face à l'église, d'autres se rendent au Secours Populaire pour apprendre le français. Tous espèrent une solution d'hébergement et que des conditions *"plus dignes"* leur soient offertes. Ces jeunes se sentent dans une impasse et sans solutions. *"On ne sait pas ce qui va se passer, on attend que notre situation change. Les associations nous aident beaucoup pour les vêtements et la nourriture, mais on est là et on attend. On ne sait pas combien de temps ça va durer"*

"L'archevêque de Lyon a choisi de ne pas demander l'intervention des forces de l'ordre, mais plutôt de les accueillir en attendant qu'une solution soit trouvée", a expliqué le diocèse dans un communiqué lundi 11 décembre. *"Le diocèse de Lyon est prêt à héberger provisoirement une partie de ces jeunes migrants, mais ne peut absorber l'ensemble des demandes"*. Il faut que tous les acteurs, les politiques inclus, *"prennent leur part"*, pour trouver une solution pérenne pour ces jeunes. *"Certains n'ont pas voulu dormir à l'intérieur car, de par leur culture, ils éprouvent de la difficulté à dormir dans un lieu de culte, que ça soit une mosquée ou une église, ils ne trouvent pas ça convenable"*. L'archevêché est en contact avec les autorités lyonnaises, *"des contacts sont pris dans les hautes sphères."*

Le vice-président au logement de la métropole de Lyon, en appelle à l'État. *"Pour l'année 2024, nous engageons 70 millions d'euros pour prendre en charge les mineurs non accompagnés. C'est plus de 20 millions par rapport à nos prédécesseurs. Nous n'arrêtons pas, nous avons ouvert de nouveaux sites pour ces jeunes en recours : 102 places"*, explique-t-il. *"Aujourd'hui, un grand*

nombre de départements baisse les bras. C'est pourquoi, le président de la métropole a écrit à la première Ministre en lui demandant de faire exercer l'égalité sur le territoire national et de trouver des solutions. (...) Nous avons besoin que l'État prenne ses responsabilités".

En 2023, la métropole de Lyon a vu arriver 2600 jeunes se présentant comme mineurs non accompagnés. Ils étaient 1200 l'an dernier. Beaucoup doivent prouver qu'ils sont mineurs devant la justice avant d'être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/le-role-de-l-eglise-c-est-l-accueil-40-mineurs-isoles-ont-de-nouveau-dormi-dans-une-eglise-a-lyon-2887403.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/on-ne-peut-pas-rester-sous-la-tente-4eme-nuit-dans-l-eglise-pour-une-quarantaine-de-jeunes-migrants-a-lyon-2888648.html>

NANTES

Les enseignants et parents d'élèves de l'école Émile-Péhant, tirent la sonnette d'alarme. **« On ne supporte plus la situation de grande précarité dans laquelle vivent certains élèves migrants que nous accueillons »**, expliquent-ils. Située à proximité du CHU et d'une association d'aide aux familles de migrants, l'école est privilégiée par les familles de migrants pour l'inscription de leurs enfants à l'école. Ils viennent d'Azerbaïdjan, du Soudan, d'Éthiopie, du Niger, de Guinée, d'Ukraine ou de Géorgie. **« Il y a beaucoup de pays d'origine différente, des familles très différentes et ça se passe très bien »**, soulignent deux enseignantes. À leur arrivée à Nantes, toutes ne dorment pas à la rue. *« Certains sont logés par des membres de leur famille qui vivent déjà à Nantes, mais ça ne dure souvent que quelques mois et ils finissent par appeler le 115 »*, rapportent les enseignantes. Surchargé, le numéro d'urgence sociale peine à trouver une solution d'hébergement pour ces familles. Ces expériences, l'école en vit chaque année. *« L'année dernière, nous avons trois élèves ukrainiennes, logées en famille, qui passaient d'hébergement en hébergement, avec une instabilité totale »*, se souviennent les enseignantes. Il y a quatre ans, c'était une fillette de 4 ans, arrivée en France avec sa mère et sa petite sœur. *« Le père était mort en Éthiopie. »* Il y a deux ans, deux familles avaient dû héberger en urgence durant plusieurs jours des élèves et leurs parents sans solution. Cette année, c'est pour Joshua, 6 ans, et Joseph, 9 ans, **à la rue avec leurs parents nigériens sans papiers**, que professeurs et parents d'élèves se sont mobilisés. Mais ce soir ils dormiront au chaud car ils ont été pris en charge par le 115, en attendant un logement temporaire par le diocèse. À chaque fois, ce sont les mêmes élèves, *« avec des soucis d'apprentissage et d'attention, avec des peurs, souvent avec plusieurs couches de vêtements dont ils peinent à se défaire »*. Et d'ajouter : *« Si l'enfant est inscrit dans notre école, c'est qu'on lui a reconnu le droit à l'instruction et à l'éducation dans notre ville. Mais comment assurer nos missions s'il arrive le matin fatigué, parfois malade, traumatisé par sa nuit passée dans la rue ou un squat ? »*

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-on-ne-supporte-plus-la-precarite-de-certains-eleves-migrants-e8aaf492-983e-11ee-8a2a-714cfc9b0004>

PARIS

Au petit matin du 12 décembre 2023, les tentes et les matelas à même le sol qui composaient ce camp de fortune sous un pont le long du canal de l'Ourcq et près du boulevard périphérique, dans le 19^e arrondissement de la capitale, ont été retirés lors de **l'opération d'évacuation**, selon le Collectif accès au droit, regroupant plusieurs organisations d'aide aux exilés à la rue. *"Environ 80 personnes ont refusé d'être orientées en régions compte tenu de leurs attaches en Ile-de-France"* et bénéficieront d'une *"prise en charge d'une semaine seulement"* en région parisienne. *"Une centaine de personnes sont mises à l'abri ce matin"*, a confirmé la préfecture de la région d'Ile-de-France (Prif), en charge de ces opérations. Parmi elles, seize ont finalement accepté d'être transférées vers *"le Sas de Strasbourg"* et 84 autres ont été placées dans un centre d'accueil en région parisienne, a indiqué le responsable chez Médecins du monde, ONG qui intervenait sur ce site. Depuis plusieurs mois, des associations dénoncent un "nettoyage social" de la région francilienne, progressivement vidée selon elles de ses populations les plus précaires vivants à la rue en vue des Jeux olympiques 2024, tandis que les autorités font valoir que 120 000 personnes sont hébergées

chaque nuit au titre de l'urgence en Île-de-France, dans un contexte de saturation chronique de cette offre. Plus de 3 200 personnes ont été orientées vers des structures d'accueil temporaire hors Ile-de-France, des "Sas" ouverts en avril par le gouvernement pour orienter les personnes migrantes à la rue en région parisienne. Mardi, *"il y avait un bus pour Angers et un pour Strasbourg mais personne ne voulait y aller"*. *"Si les gens refusent de monter dans les bus alors qu'ils survivent sur des campements sordides sous un pont en plein hiver, c'est bien qu'il y a un problème (quant) à la destination"*. Il s'agit de la 35e opération du genre menée par la préfecture d'Île-de-France depuis début 2023, avec plus de **6 300 personnes mises à l'abri**. Parmi elles, **3329 personnes ont été orientées vers des structures d'accueil temporaire en région hors Île-de-France**. D'autres sont orientées en région dans le cadre du schéma national des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés. (SNADAR).

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/un-campement-insalubre-de-migrants-evacue-dans-le-nord-est-de-paris-2888663.html>

Jeudi 14 décembre 2023, **six Algériens sont jugés devant le tribunal correctionnel de Paris pour "traite d'êtres humains aggravée"** sur des mineurs étrangers isolés, qu'ils forçaient à se droguer avant de commettre des délits. Les six prévenus, âgés de 23 à 39 ans, comparaitront également pour trafic de stupéfiants et de psychotropes et recel de vols. Un septième sera jugé pour trafic de psychotropes et recel de vol entre mars et mi-juin 2022, mais pas pour traite. Plusieurs dizaines **d'enfants seraient tombés dans leurs filets**, dont 17 identifiés par les enquêteurs de la sous-direction chargée de la lutte contre l'immigration irrégulière (SDLII). Le plus jeune avait à peine sept ans au moment des faits, le plus âgé, 16 ans, selon l'ordonnance de renvoi. Douze mineurs se sont constitués partie civile au procès, par le biais d'un administrateur ad hoc, désigné par la justice pour défendre leurs intérêts. Le procès doit durer jusqu'au 20 décembre. Le "parcours d'errance" de ces jeunes, débuté par leur traversée de la Méditerranée à partir du Maroc ou de l'Algérie, les a menés jusqu'au parvis du Trocadéro, l'un des lieux de la capitale les plus fréquentés par les touristes. Là, les six adultes sont accusés de leur avoir fourni des psychotropes, *"gratuitement dans un premier temps"*, détaille la juge d'instruction. *"Ils m'ont dit : 'Tiens, prends ça, ça va te faire du bien'"*, affirme un enfant marocain de 10 ans, cité dans l'ordonnance. *"J'ai pris un demi-comprimé de Rivotril et après j'ai continué, continué, continué"*. Des doses qui le *"poussent à voler" téléphones et bijoux "et même à être violent"*. La combinaison des psychotropes Rivotril et Lyrica provoque *"une dissociation totale du corps et de l'esprit des jeunes consommateurs"*, souligne la magistrate qui y voit une *"opération de recrutement" des adultes pour créer "une forte dépendance" des enfants à leur égard afin "d'en tirer un bénéfice financier"*. Pour appréhender les responsables, les investigations des enquêteurs se sont fondées sur des surveillances physiques et des écoutes - les enquêteurs avaient placé des micros sur un banc où les suspects avaient leurs habitudes. Elles ont montré que le parvis du Trocadéro était *"réparti"* entre joueurs de bonneteau, vendeurs à la sauvette et voleurs mineurs. Ces derniers occupaient *"les escaliers centraux"*, sous l'œil des majeurs *"légèrement en retrait"*. Parmi les victimes repérées par la police figure un enfant de dix ans au moment des faits. *"Quand je suis arrivé à la gare Montparnasse, tout ce que je connaissais c'était la tour Eiffel, alors j'ai demandé où était la tour Eiffel"*, leur a-t-il confié. Arrivé en France après avoir traversé la Méditerranée, le jeune garçon est tout de suite tombé entre les mains de petits délinquants qui se sont présentés comme des protecteurs. *"Ces hommes sont rassurants pour ces jeunes qui débarquent en Europe, sans repères : ils parlent arabe, ils proposent de les loger et de leur trouver un travail, ils les guident dans Paris. En réalité, ces adultes voient dans ces gamins un 'large vivier de main-d'œuvre'"*. *"À la fin, je prenais quatre ou cinq comprimés tous les jours, puis le Lyrica, et même de l'ecsta, témoigne une autre victime. Je buvais aussi beaucoup d'alcool et je fumais du shit. Lorsque vous prenez ces médicaments vous êtes obligés de voler, ça vous pousse à voler et même à être violent"*. Interpellés le 13 juin 2022, les sept *"exploiteurs"* de ces jeunes ont reconnu les vols et le deal, mais ils nient avoir fait travailler des enfants et démentent encore plus vigoureusement leur avoir fourni des psychotropes. Un des adultes, confronté aux déclarations des mineurs, a menacé : *"C'est entièrement faux. Je vais les monter en l'air quand je sors"*. *"Ce procès est important, parce que c'est la première fois qu'on ne les arrête pas eux, en tant qu'auteurs, mais qu'on les considère comme victimes"*, a souligné l'avocate d'un enfant

et habituée des affaires de traite. Ce dernier, qui avait 14 ans au moment des faits, est toujours "en errance totale" et "va très mal". Certes, "ces gamins ne sont pas des angelots", mais "on ne lutte pas efficacement contre les troubles à l'ordre public si on réprime les victimes. Il faut les protéger en leur permettant d'accéder à leurs droits, à des foyers de protection de l'enfance...", avait souligné le directeur de cette association qui repère et accompagne les mineurs étrangers en danger. L'avocat de l'un des prévenus qui reconnaît avoir vendu des psychotropes mais nie toute contrainte sur les mineurs, a estimé "ce dossier [...] sans doute un peu démesuré". "On a voulu en faire le dossier d'Oliver Twist, mais ça n'est pas ça", a-t-il ajouté, en référence au roman de Charles Dickens dont le héros intègre une bande de jeunes pickpockets. "Mon client reconnaît totalement ce qui lui est reproché" et "souhaite que ça se termine", a déclaré l'avocat du prévenu poursuivi uniquement pour trafic et recel, le seul à comparaître libre sous contrôle judiciaire. Les conséquences physiques et psychologiques de ces violences sur les mineurs sont pourtant très lourdes, et documentées. L'un des plus abîmés par son parcours, a été pris en charge dans des structures de pédopsychiatrie. "À peine âgé de 13 ou 14 ans, il souffre de traumatismes majeurs". D'autres ont fui à l'étranger, en Italie, en Allemagne ou en Belgique. L'une des victimes, née en 2005 n'aura jamais l'occasion de porter sa voix devant la justice. Il est mort le 22 juillet 2022 à la suite d'une chute sur les voies du métro parisien.

SAINT-ETIENNE

Dans la Loire, plusieurs secteurs comme la restauration s'appuient sur les travailleurs migrants. Le problème, ce sont des **démarches administratives souvent trop complexes**. Le propriétaire **d'un restaurant** à Saint-Étienne depuis dix ans : sur les 14 employés, un quart est issue de l'immigration. Sans eux, le gérant ne pourrait pas assurer un service complet. Mais il se heurte à l'administration. "Souvent, quand ils arrivent chez nous, ils sont mineurs donc ils sont protégés par la loi française. Ils font un apprentissage chez nous et quand on veut les embaucher ensuite, nous sommes obligés de renouveler des permis de travail tous les six mois ou tous les ans, c'est un peu lourd." Mais il y a aussi la situation des adultes qui arrivent. "Là, ils n'ont pas le droit de travailler donc ça veut dire qu'il faut d'abord obtenir une autorisation de travail avant de leur faire un contrat. Mais il faut leur faire un contrat pour qu'ils aient une autorisation de travail" explique le responsable du restaurant stéphanois. **Sur ses 14 employés du restaurant, trois sont migrants**. Après avoir vécu le racisme et la moquerie en Italie à cause d'un handicap à la main, ce Gambien de 18 ans est arrivé en France. Cela fait trois ans qu'il habite Saint-Étienne. Il vient de décrocher un CDI. "Si aujourd'hui je suis là, c'est pour travailler et avoir ensuite une belle vie avec ma femme et mes enfants. Si je ne travaille pas, personne ne va payer ma nourriture ni mon loyer donc pour moi, mon travail c'est ma vie en fait." Le propriétaire du restaurant explique avoir orienté certains jeunes migrants vers d'autres restaurants stéphanois, ses effectifs étant au complet. "Aujourd'hui, si on n'a pas ces migrants, on ne fait pas tourner nos cuisines."

Parmi les secteurs en tension, il y a aussi le **BTP**. Là encore, les travailleurs immigrés semblent être les plus courageux et ne pas rechigner devant la tâche. Un chef d'une entreprise de carreleur au Coteau, près de Roanne, a embauché, il y a 4 ans, le jeune Burkinabé qui n'avait que 17 ans et peu d'expérience. **Mais il était motivé et sérieux** : "Il a passé son CAP, puis son BEP, et il l'a réussi brillamment. Au CFA, était parmi les premiers de sa promo". Un profil qui a bien évidemment séduit l'entrepreneur qui l'a **embauché en CDI en septembre 2023**. Ce nouveau statut n'a pas simplifié la demande de papier pour autant. "Je demande des cartes de séjour régulièrement. Avec le CDI, je voulais changer de statut et faire une demande pluriannuelle... Mais il faut une autorisation de travail. Mon employeur a fait les démarches pour cela il y a plus d'un mois... Mais je n'ai toujours pas le papier". Si d'ici un mois et une semaine, il n'a toujours pas le précieux sésame, il sera contraint de renouveler sa carte de séjour. Et de rester dans **l'incertitude quant à sa présente en France**.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/loi-immigration-si-on-n-a-pas-ces-migrants-on-ne-fait-pas-tourner-nos-entreprises-3436206>

TOURS

A Tours, en mars 2023, l'école Michelet a créé « **Pas d'enfant à la rue** » un collectif d'enseignants et de parents d'élèves de 20 établissements scolaires pour trouver des solutions aux élèves et à leurs parents, qui dorment dans la rue. En juin 2023 ils relèvent que 95 **Enfants scolarisés étaient sans abri** ; En septembre 2023, avec deux autres associations (Chrétiens-Migrants et Utopia 56) 149 sont enfants dorment dans la rue. Malgré une manifestation de 500 personnes, le 11 Novembre 2023, le Préfet ne change rien et refuse la réquisition de logements vides (alors qu'il y en a 8000 à Tours, et 14.000 en Métropole) En réaction **un Député EELV loge des familles dans sa permanence** et interpelle l'Assemblée Nationale. Le Collectif lance une pétition pour que la **ministre des Solidarités et des Familles**, vienne le rencontrer.

A **BLOIS** en octobre 2023 les citoyens qui n'acceptent pas que 24 enfants dorment chaque soir, dans la rue, avec leurs parents créent leur collectif (comme à Tours) et lancent un appel à tous ceux qui ne ferment plus les yeux pour que les familles soient abritées et puissent retrouver un peu de dignité.

Ces collectifs "Pas d'enfant à la rue "se développent partout en France : Paris, Le Havre, Le Mans, Toulouse, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Nantes. Lyon...

MANCHE

MIGRANTS REFUSANT D'ÊTRE SECOURUS DANS LA MANCHE

Les autorités françaises constatent une augmentation du nombre **de migrants refusant d'être secourus dans la Manche**. Être pris en charge par les forces françaises pour ces exilés désireux de rejoindre le Royaume-Uni est vécu comme un échec. Entretien avec la porte-parole de la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord (Premar), qui gère les opérations de sauvetage.

Comment se déroule un sauvetage dans la Manche ?

Lorsqu'on arrive près d'un canot de migrants, une vedette s'approche des exilés. Le bateau mère, plus gros, reste à distance. On ne monte jamais à bord de ces canots instables pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour rester maître de la situation. Et deuxièmement, pour des questions de sécurité : on ne peut pas prendre pas le risque que tous les passagers viennent en même temps d'un côté du canot et que celui-ci se renverse. On fait monter les volontaires. On commence par extraire les plus faibles. On traite ce genre d'urgence comme pour une gestion de foule. La procédure est la même si l'évacuation du canot est partielle ou complète.

Les migrants peuvent-ils refuser d'être secourus ?

*Oui. On remarque d'ailleurs de plus en plus qu'un débat s'installe dans les canots quand les navires de secours s'approchent d'eux. Certains veulent être secourus, et d'autres non. Les personnes en état d'hypothermie, les enfants en bas âge ou les migrants plus âgés nous demandent souvent de l'aide. Idem lorsqu'une embarcation a une panne de moteur ou qu'un des boudins est crevé. Là, il n'y pas de discussion, les personnes demandent à être secourues. Depuis janvier 2023, **5 500 migrants sont revenus côté français**. Mais parfois, l'ambiance peut devenir tendue si les migrants ne sont pas d'accord : des personnes crient, disent qu'elles veulent venir avec nous, d'autres refusent d'être secourus par les Français... une discussion commence donc en pleine mer. Dans la loi, **rien n'oblige les navires à secourir de force une embarcation**. Les migrants peuvent donc s'opposer à une assistance extérieure. Parfois, ils refusent d'être secourus par les forces françaises car cela signifie qu'ils seront débarqués sur les côtes françaises. En franchissant les eaux anglaises, les*

exilés savent que ce seront les autorités britanniques qui interviendront et les emmèneront à Douvres, dans le sud du Royaume-Uni. Les "pushbacks" maritimes depuis le Royaume-Uni vers la France sont interdits. *C'est aux exilés de prendre la décision. On ne peut pas dire : "Soit on secourt tout le monde, soit on ne secourt personne". On ne peut pas non plus forcer quelqu'un à être secouru, même s'il est mal en point.*

Que faites-vous pour les migrants qui refusent le sauvetage ?

*Si les migrants refusent le sauvetage, on ne prend pas le risque qu'ils en viennent aux mains contre nous. Il faut bien comprendre que pour les migrants désireux de rejoindre l'Angleterre, être pris en charge par les forces françaises est vécu comme un échec. Donc on les laisse partir, en prenant soin de vérifier les éléments factuels : s'il y a de l'eau au fond du canot, l'état général des personnes à bord... Cela permet de préparer l'intervention sanitaire en cas d'urgence. Ensuite, nous maintenons la surveillance à distance, si nous le pouvons. Mais parfois, c'est impossible car il y a plusieurs embarcations en détresse dans l'eau. Du point de vue du droit maritime, nous devons faire en sorte que les risques soient minimisés. **En cas de détresse, un bateau britannique peut rentrer dans les eaux françaises** [pour secourir une embarcation], et vice versa, sans demander l'autorisation des autorités responsables de la zone.*

Y a-t-il plus de migrants qui refusent d'être secourus ces derniers mois ?

Oui, on constate plus de cas de refus, mais cela s'explique par l'augmentation du nombre de migrants à bord des embarcations. Plus il y a de personnes, plus il y a de débat lors des interventions. En 2022, entre 30 et 40 personnes étaient entassées dans un canot de 11 mètres, aujourd'hui elles sont environ 60. On pense que ce sont les passeurs qui informent les migrants de leur droit de refuser un sauvetage. Dans les camps, on sait que des tracts avec les numéros des secours circulent. Mais malgré ce phénomène, nous continuerons toujours sur la même ligne : sauver des vies.

Dans quel état physique sont les naufragés à qui vous portez secours ?

La majorité des gens sont mouillés depuis plusieurs heures. Ils ont froid. Les cas d'hypothermie sont très fréquents. On voit aussi beaucoup de personnes brûlées à cause du carburant qui se mélange à l'eau salée sur leur peau. Les personnes blessées sont soignées sur notre bateau. On prévoit aussi quelques vêtements secs pour les plus faibles, souvent les femmes et les enfants. On donne à tout le monde une couverture de survie, une boisson chaude et un biscuit. Ensuite, on les laisse au port et nous repartons en mer. Souvent, plusieurs embarcations sont parties la même nuit, donc on doit aller secourir d'autres personnes. Dès qu'il y a un créneau météo plus favorable, les gens tentent de passer au Royaume-Uni. À leur arrivée dans un port français, les migrants sont récupérés par la police aux frontières et les pompiers. Les associations déplorent l'absence de prise en charge des autorités. Souvent, les migrants, trempés, regagnent leur campement par leurs propres moyens.

*Cette année, 30% de personnes en moins ont pris la mer par rapport à 2022. Mais on compte quand même **34 000 migrants qui ont tenté la traversée** de la Manche en 2023. Et au total depuis janvier 2023, **5 500 personnes sont revenues** du côté français. La plupart ont été secourues par nos services, mais certaines ont fait demi-tour d'elles-mêmes. Parfois, lorsque le canot des migrants prend l'eau ou que le moteur tombe en panne à quelques mètres des eaux françaises, ils rebroussement chemin par leurs propres moyens. Ces dernières années, nos moyens mis en œuvre se sont adaptés pour faire face à l'augmentation du flux. En 2022, quatre bateaux étaient en alerte, et en 2023 ce sont six navires. Lors de journée ou de nuit chargée, nous pouvons utiliser d'autres bateaux de l'État. Et en dernier recours, nous faisons appel à des moyens privés.*

UNION EUROPÉENNE

NOUVEAU "PACTE MIGRATOIRE" EUROPEEN : LE POINT

Depuis trois ans les États membres de l'UE tentent de parvenir à un nouvel accord pour régir la politique d'accueil et d'asile en Europe. Ce n'est pas encore le cas. Vendredi 8 décembre 2023 après une nuit d'intenses négociations entre le Parlement et les Vingt-Sept, **aucun arrangement n'a été finalisé** pour entériner le nouveau Pacte asile et migration européen. Pourtant le temps presse. Une nouvelle séance de discussions est prévue le 18 décembre 2023. L'Espagne, qui assure la présidence semestrielle du Conseil de l'UE, voudrait obtenir un accord final avant les fêtes de fin d'années - et les élections européennes en juin 2024. Ce nouveau pacte propose dans les grandes lignes de remédier aux failles de la politique d'asile européenne actuelle, en renforçant les contrôles aux frontières (pour décourager les entrées irrégulières et inciter à une immigration légale) et en organisant la gestion de l'asile en particulier lors de situations de crise. "*Des progrès ont été réalisés*", a écrit l'eurodéputé espagnol un des négociateurs, à l'issue de cette journée de discussions marathon. "*Beaucoup de sujets sensibles sont encore ouverts*", a toutefois nuancé une française, également impliquée dans ces négociations. Quels sont les "*sujets sensibles*" évoqués par les deux eurodéputés ?

1/ Rendre "obligatoire" la relocalisation des migrants sur le sol européen

Dans ce nouveau pacte, l'UE **souhaite remplacer le controversé "Règlement Dublin"** qui cristallise toutes les tensions. Ce dispositif régit l'asile sur le sol européen et délègue l'instruction d'un dossier d'asile au premier pays d'entrée d'un migrant, souvent l'Italie, l'Espagne ou la Grèce qui concentrent la majorité de la pression migratoire. Mais la crise de 2015 avait mis en lumière les failles de ce Règlement, notamment en Grèce où le pays, submergé de demandes, a été dans l'incapacité de traiter correctement les dossiers d'asile. Dans ce nouveau Pacte, la règle du "*premier pays d'entrée*" restera inchangée, mais pour aider les pays méditerranéens, l'UE souhaite mettre en place un mécanisme de solidarité obligatoire. Les Vingt-Sept devront chaque année, dans le cadre d'une "*réserve de solidarité*", accueillir un certain nombre de demandeurs d'asile via des "*relocalisations*". S'ils refusent les relocalisations, ils devront apporter une contribution financière, ou des mesures de soutien matériel et humain aux pays sous pression. S'ils refusent aussi les autres options, l'UE prévoit de les pénaliser : en leur infligeant une amende de 20 000 euros pour chaque migrant "*non relocalisé*". Ces sommes seraient versées sur un fonds géré par la Commission et destiné à financer des projets liés à la gestion de la migration. Jusqu'à présent, le caractère "*obligatoire*" des relocalisations n'a jamais existé, seul le volontariat des États a été mis en avant. Avec les échecs que l'on connaît : peu de pays ont joué le jeu ces dernières années. Le Parlement européen insiste surtout pour donner la priorité à ces relocalisations obligatoires suite aux sauvetages en mer, un point important pour l'Italie mais qui suscite, sans surprise, les réticences d'autres États membres.

2/ La gestion des "crises"

Les eurodéputés ne s'accordent pas sur le "*Que faire ?*" en cas d'arrivée massive et soudaine de migrants aux frontières de l'UE – comme aujourd'hui en Italie pendant la crise de Lampedusa ou comme pendant celle de 2015. Le nouveau pacte prévoit là encore une solidarité obligatoire entre les États membres, sujet qui divise là encore les pays - notamment ceux de "Visegrad", groupe composé de la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie. En cas de fort afflux, le pacte permet la mise en place d'un régime moins protecteur pour les demandeurs d'asile, notamment avec un allongement de la durée de rétention aux frontières extérieures du bloc. Le texte prévoit donc de suspendre une partie des protections dont jouissent les migrants à leur arrivée en Europe. Le Conseil veut aussi que les cas d'"*instrumentalisation*" soient inscrits dans le cadre de ce règlement de crise. Par exemple quand un pays tiers, comme en 2021 la Biélorussie, organise le passage de migrants depuis son territoire vers l'Union européenne à des fins de déstabilisation.

3/ Un filtrage aux frontières de l'UE

Le pacte prévoit d'établir rapidement le statut d'une personne à son arrivée en Europe via un filtrage à l'entrée (contrôle d'identité, contrôles sécuritaires et sanitaires, relevé d'empreintes). En clair, les migrants devront savoir dans un délai de cinq jours ce qu'ils pourront faire : une procédure d'asile classique, accélérée ou être renvoyé vers leurs pays d'origine. Ce filtrage concernera également les personnes sauvées en mer, ou interpellées sur le territoire européen après avoir échappé aux contrôles aux frontières extérieures, précise la Commission européenne.

4/ Une procédure d'asile accélérée

Cette procédure s'appliquerait aux demandeurs d'asile ayant le moins de chance d'obtenir une réponse positive : ceux qui sont issus de pays pour lesquels le taux d'octroi d'une protection, en moyenne dans l'UE, est inférieur à 20%. Ils feraient l'objet d'une procédure accélérée dans des centres non loin des frontières extérieures de l'UE (aux frontières terrestres, ou aux aéroports, notamment), afin de faciliter leur renvoi. Certains eurodéputés sont favorables à cette mesure mais demandent des garanties fortes : notamment que les familles avec enfants passent toujours par la procédure d'asile classique. Le Parlement européen réclame lui aussi des garde-fous en matière de respect des droits fondamentaux. Les désaccords entre négociateurs portent également sur la durée maximum de cette procédure accélérée, ainsi que sur le concept de "pays tiers sûr" vers lequel pourrait être renvoyé un migrant. Ces pays tiers doivent, en théorie, respecter la Convention de Genève et ne pas renvoyer un demandeur d'asile débouté vers un pays où il risque la mort, la torture, des traitements cruels, inhumains ou dégradants.

ALLEMAGNE

La ministre allemande de l'Intérieur a présenté la semaine dernière son projet de loi consacré au renvoi de demandeurs d'asile déboutés. Selon elle, la question des expulsions est devenue centrale dans le débat sur la migration. En Allemagne, l'immigration est devenue une question politique majeure pour le gouvernement de coalition. Les sociaux-démocrates du SPD, le parti du chancelier Olaf Scholz, s'étaient engagés à davantage de fermeté face à la forte augmentation du nombre d'arrivées de migrants cette année.

Accepter l'immigration

Devant les députés du Bundestag, la chambre basse allemande a défendu son projet de loi en estimant qu'il était fondamental pour que la société allemande accepte d'accueillir des personnes immigrées. "*Quiconque n'a pas le droit de rester doit quitter l'Allemagne*", a-t-elle déclaré. "*Nous devons être en mesure d'appliquer ce principe, faute de quoi nous porterons préjudice à notre communauté.*" La ministre s'est félicitée de voir que l'Allemagne, à l'origine de deux guerres mondiales, soit devenue un pays où les gens cherchent aujourd'hui de la protection. "*Pour que nous soyons ce pays, nous avons également besoin de règles et de lois claires. Cela signifie que ceux qui n'ont pas le droit de rester doivent quitter le pays, et ce rapidement et de manière fiable*", il s'agit d'une "*condition préalable à l'acceptation de la migration dans la société*".

Ce que prévoit le projet de loi

Le projet de loi est un ensemble de plus de 40 mesures lesquelles, selon le gouvernement, faciliteront et simplifieront l'exécution des expulsions. La principale mesure est l'allongement de la **durée maximale de la détention** avant une expulsion, qui passerait de 10 à **28 jours** pour augmenter les chances que les renvois aient effectivement lieu. Actuellement, les expulsions échouent souvent à la dernière minute. Les expulsions se heurtent souvent à l'absence de papiers d'identité, à une maladie grave ou parce que la sécurité de la personne ne peut être garantie dans le pays d'origine. Berlin veut également élargir les pouvoirs de la police, en **supprimant** notamment **l'obligation d'informer les personnes avant leur expulsion**. Des exceptions seraient prévues pour les personnes malades ou accompagnées d'enfants.

La police serait aussi autorisée à **perquisitionner le domicile de tiers** en vue d'établir

l'identité d'un migrant. Actuellement, seule la chambre à coucher de la personne concernée peut être fouillée. La police aurait enfin le droit de **fouiller les ordinateurs et les téléphones portables** dans le but d'établir l'identité d'une personne. Les migrants considérés comme ayant **des liens avec des cercles criminels** feront également l'objet d'une **expulsion accélérée**, qu'ils aient ou non commis des délits en Allemagne.

Une loi controversée

La loi a été approuvée par la coalition composée du SPD, du parti des Verts et des libéraux du FDP. Certains membres du parti écologiste estiment néanmoins que le projet est trop restrictif et **ne respecte pas les droits fondamentaux**. A l'inverse, le projet **ne va pas assez loin** pour certains députés conservateurs. Les chrétiens-démocrates de la CDU, le parti de l'ancienne chancelière Angela Merkel, tombé dans l'opposition, exigent une augmentation du nombre d'expulsions. Un député critique un projet de loi qui n'apporte pas de "*tournant dans la politique migratoire*". Selon lui, la réforme intervient bien trop tard et ne sera plus en mesure de résoudre la "*crise migratoire aiguë*". Le conservateur a également dénoncé un "*effet négligeable*" de la nouvelle législation qui ne garantirait que 600 expulsions supplémentaires par an. Enfin, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) n'y voit que "*de minuscules micro-changements*". Un député de l'AfD, a qualifié le nombre d'expulsions supplémentaires par an d'une dose "*même pas homéopathique*".

BULGARIE – ROUMANIE

C'est un petit pas, mais il est important. L'Autriche bloquait l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'espace Schengen mais, cette année, Vienne a annoncé qu'elle était prête à lever partiellement son veto pour les personnes qui voyagent en avion. À une condition : que Bucarest et Sofia prennent en charge des migrants arrivés en Autriche.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/La-Roumanie-et-la-Bulgarie-l-annee-prochaine-dans-Air-Schengen>

LUTTE CONTRE LES PASSEURS

CHYPRE

Dimanche 10 décembre 2023, **33 migrants en situation irrégulière ont été arrêtés** par la police à Nicosie. Des procédures pour expulser ces personnes sont déjà en cours, a précisé la police. La police affirme travailler en étroite collaboration avec le service des Migrations - entité en charge de la gestion des exilés sur l'île - pour "maximiser le nombre de retours".

Ces dernières semaines, de nombreuses opérations similaires ont été conduites sur le territoire. Entre le 3 et le 10 décembre, **207 migrants, également en "situation irrégulière" ont été rapatriés dans leur pays d'origine**, soit via un programme de retour volontaire, soit dans le cadre d'un processus d'expulsion. Le 24 novembre, trois avions avec 42 exilés à bord ont décollé de l'aéroport de Larnaca, en direction des différents pays d'origine des passagers, qui n'ont pas été précisés. Au moment de leur arrestation, ces migrants étaient installés à Paphos, dans le sud-est de l'île, où résident de nombreux demandeurs d'asile. Depuis le début de l'année 2023, **9 075 personnes ont été rapatriés, volontairement ou contre leur volonté**, dans leur pays d'origine, contre 7 500 en 2022, indique un communiqué de la police. Pour de nombreux candidats à l'exil, Chypre constitue une des portes d'entrée de l'Union européenne. Sur cette île de la Méditerranée, les demandeurs d'asile représentent 5% des 915 000 habitants de la République de Chypre située au sud du territoire – la partie nord étant sous administration turque depuis 1974.

Le statut de demandeur d'asile octroie à ces exilés le droit de résider légalement sur l'île. Mais le **refus des autorités**, prononcé parfois **plusieurs années après le dépôt du dossier**, les plonge alors dans l'illégalité. Malgré les possibilités de recours devant la justice, depuis novembre 2020, un arrêté d'expulsion est en effet automatiquement prononcé lors d'un rejet de la demande d'asile. A Chypre, les refus sont considérables : en 2022, le taux de **rejet s'élevait à 93%** pour 22 182 demandes, d'après un rapport du Cyprus Refugee Council publié en avril 2023. Dans le détail, aucun

demandeur d'asile originaire du Népal et de l'Inde n'ont par exemple obtenu l'asile cette année-là. Le taux de rejet appliqué pour ressortissants du Bangladesh et du Pakistan s'élève, lui, à 99%. Et le Nigéria, la République démocratique du Congo (RDC) et le Cameroun, respectivement à 98, 97 et 89%.

Un Camerounais arrivé à Chypre en 2017, confiait son désarroi en juin 2023 : Arrêté à Nicosie, le père de famille a ensuite été transféré dans le centre de détention de Menoyia, dans le sud de l'île. *"Pourtant, les autorités savent que je suis en cours d'appel de ma demande d'asile",* avait-il déploré. D'après lui, *"la situation empire depuis plusieurs mois à Chypre. Maintenant, même quand vous allez acheter du pain, la police peut vous arrêter si vous n'avez pas de papiers"*.

C'est une porte d'entrée peu connue vers l'Union européenne et pourtant ils sont des milliers à l'emprunter chaque année. À l'est de la Méditerranée, Chypre est l'État européen qui reçoit le plus de demandes d'asile par rapport à sa population - plus de 20 000 dossiers l'année dernière pour seulement 900 000 habitants. Sur cette île divisée depuis l'invasion turque en 1974, la plupart des migrants arrivent dans la partie nord - sous contrôle d'Ankara - où une simple inscription à l'université fait office de visa étudiant. Ils traversent ensuite à pied ou en voiture vers la partie sud de l'Union européenne. Le campus de la Near East, la plus grande université de la république autoproclamée de Chypre Nord accueille 27 000 étudiants venus de 143 pays. La plupart sont Africains, comme cette jeune femme de 20 ans, en licence d'économie. *"Je suis venue de Tanzanie en avion via Istanbul. J'ai choisi Chypre, car c'était le pays le plus abordable, pour le visa ça a pris environ deux semaines. Tout s'est bien passé",* dit-elle. Payer des frais de scolarité garantit un visa pour Chypre-Nord. Avec une vingtaine d'universités pour seulement 350 000 habitants, ce secteur lucratif représente 35% du PIB. Mais pour beaucoup qui espéraient étudier en Europe, c'est la déception à l'arrivée. *"Je pensais qu'il n'y avait qu'un seul Chypre. Quand j'ai découvert que le pays était divisé et que j'étais dans la partie non reconnue, celle sous le contrôle de la Turquie, j'ai eu le sentiment d'avoir fait tous ces efforts pour rien"*. Pour poursuivre leurs rêves européens, certains traversent clandestinement la ligne verte vers la partie sud de l'île, membre de l'Union européenne. Cette ligne de démarcation est poreuse. Par endroits, il suffit d'enjamber des barbelés. Une fois sur le sol européen, ils déposent une demande d'asile au camp de Pournara. Chaque jour, d'anciens étudiants débarquent ici, après avoir fait appel à un passeur qui a organisé leur voyage depuis le pays d'origine. *"L'université n'était pas du tout comme il me l'avait décrite. Il avait dit que Chypre était en Europe, que j'allais travailler et gagner beaucoup d'argent, mais tout ça, c'était un mensonge. En tout, j'ai payé 6 000 euros"*. Selon les autorités de la partie sud de Chypre, près de **18 500 migrants sont arrivés de la partie turque** en 2022. À Nicosie, le ministre de l'Intérieur, dénonce un trafic organisé. *"Il s'agit d'une instrumentalisation du problème migratoire par la Turquie. Les autorités ne font rien pour mettre un terme aux migrations illégales. Les compagnies aériennes, les autorités... tout le monde ferme les yeux"*. À Chypre, 96% des demandes d'asile sont rejetées. Pour éviter que les migrants ne restent coincés sur l'île, les autorités offrent jusqu'à 1 500 euros à ceux qui acceptent de rentrer chez eux.

Les **expulsions sont de plus en plus nombreuses** à Chypre. Le 24 novembre 2023, trois avions avec 42 exilés à bord ont décollé de l'aéroport de Larnaca, en direction des différents pays d'origine des passagers. Depuis le début de l'année 2023, **9 075 migrants au total ont été rapatriés** dans leur pays d'origine, principalement au Nigeria, en RDC et au Cameroun, via un programme de retour volontaire ou par expulsion forcée. Ils étaient 7 500 en 2022 et un peu plus de 2 000 en 2021. Des chiffres qui placent l'île méditerranéenne au premier rang des pays de l'UE en termes d'expulsions, proportionnellement au nombre de demandeurs d'asile sur son territoire, a annoncé le ministère de l'Intérieur en octobre dernier. Pour de nombreux candidats à l'exil, Chypre constitue une des portes d'entrée de l'Union européenne. D'après le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), fin septembre 2023, 26 995 demandeurs d'asile étaient en attente d'une réponse auprès du service de l'Asile, dont un tiers ayant déposé leur dossier cette même année. Fin 2022, un peu plus

de 29 000 demandes étaient en attente, et quelque 13 000 en 2021. Face à cette situation, les autorités se disent "débordées". Alors que le pays a accueilli sur son sol 18 836 Ukrainiens depuis le début de l'offensive russe, la prise en charge des demandeurs d'asile originaires de pays extra-européens, elle, pêche. Attente interminable des dossiers d'asile, absence d'hébergements dédiés, et allocations versées au compte-goutte ... le quotidien de la majorité des exilés s'apparente parfois à un cauchemar. Pourtant, les moyens alloués à l'accueil des exilés sont sporadiques. Les autorités les **concentrent plutôt sur la politique de retour, que dans l'accueil**. En trois ans, elles ont multiplié les outils favorisant les expulsions forcées d'abord. Depuis novembre 2020, un arrêté d'expulsion est automatiquement prononcé lors d'un rejet de la demande d'asile, même si le recours en justice est encore possible. Et ce, alors même que le **taux de rejet** à Chypre est considérable : en 2022, il s'élevait à **93%** pour 22 182 demandes, d'après une étude du Cyprus Refugee Council publié en avril 2023. Le HCR souligne par ailleurs dans un rapport "*les difficultés que les demandeurs d'asile rencontrent pour accéder aux procédures d'appel*". Chypre s'est aussi dotée en 2021 d'un **centre de rétention** pour demandeurs d'asile déboutés à Limnes, dans le sud de l'île. En août 2023, le gouvernement a annoncé d'importants travaux d'agrandissement afin d'accélérer encore le retour des exilés dans leur pays d'origine. D'ici 24 mois, la structure, cofinancée par l'UE et la République de Chypre, comptera 1 000 places. Pour le ministre de l'Intérieur "*l'absence*" jusqu'ici sur le territoire "*d'un tel lieu constitue un obstacle à la réalisation de retours systématiques*". Ces **expulsions forcées** se font parfois au détriment de la sécurité des exilés. En août 2023, le HCR s'est déclaré "*extrêmement préoccupée*" par le retour de plus de 100 ressortissants syriens de Chypre vers le Liban. Et ce, alors que de tels transferts peuvent entraîner le renvoi de personnes vers la Syrie, où les migrants "*pourraient être confrontés à un risque de persécution, de torture, de peines ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants et d'autres dommages irréparables*", a déclaré l'agence à l'Associated Press. Outre les expulsions forcées, les autorités ne ménagent pas leurs efforts pour rendre le **retour volontaire** accessible au plus grand nombre. Des accords avec l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan et le Vietnam, pays d'origine de quelques milliers de migrants sur l'île, ont été signés ces dernières années pour faciliter le retour de leurs ressortissants. Un bureau dédié au retour volontaire, The Civil Registry and Migration Department (CRMD), a également été mis sur pied. C'est cette structure qui fournit à chaque exilé sur le départ un billet d'avion retour, et les sommes versées aux migrants avant leur départ. Elles varient selon leur pays d'origine : les Égyptiens, Marocains, Tunisiens, Algériens, Bangladais et Indiens touchent 1 000 euros. Les personnes en partance pour la Gambie, le Nigéria, le Sénégal, la RDC et le Cameroun, 1 500. Pour les familles, un montant supplémentaire de 50% est accordé à chacun de ses membres, quel que soit son âge. Pour l'aider dans cette démarche, Chypre compte sur ses soutiens à l'internationale. En juin 2022 : l'augmentation du nombre de retours se fera "*avec l'aide de l'UE et de diverses organisations telles que l'OIM et Frontex*", avec, pour objectif final, de "*minimiser les flux et maximiser les retours*". Reste à établir si ces retours volontaires se font vraiment avec l'aval des migrants. En décembre 2022, originaire de RDC, un migrant affirme avoir été "*forcé de signer un document en grec*". "*Alors que j'étais encore à Pournara, j'ai été convoqué dans un bureau avec d'autres demandeurs d'asile. J'étais content, je me suis dit : 'On va me faire sortir d'ici'. Au lieu de ça on nous a tendu un papier. Les agents n'arrêtaient pas de nous dire : 'Vous devez signer !', 'vous devez signer !'. L'un d'eux nous a dit qu'on avait été désigné coupable des violences qu'il y avait eu dans le centre*". Transféré à Lakatamia, le petit groupe passe deux semaines en cellule. "Tous les jours, un agent nous disait qu'on devait rentrer chez nous, qu'on n'avait pas le choix. 'Si vous restez ici, vous allez mourir'. C'était du harcèlement. Alors on a fini par signer la feuille. Je sais que ce retour chez moi, c'est un peu de ma faute. Mais je ne sais pas comment l'expliquer ... j'ai eu peur".

ESPAGNE

La peine prononcée par le Tribunal supérieur de justice d'Andalousie (TSJA) à l'encontre d'un citoyen algérien, jeudi 7 décembre 2023 est **de 4 ans et 9 mois**. L'homme était jugé **pour avoir conduit une embarcation de migrants** avec huit personnes à son bord, dont une femme enceinte. Le canot avait été localisé le 10 septembre 2023 vers 15h au large de la plage d'El Lancon, à

Carboneras (province d'Almeria), dans le sud de l'Espagne, par un agent de la garde civile hors service ce jour-là. Son récit a pesé lourd dans la décision du juge. Selon le témoignage de cet agent, d'une "*crédibilité subjective*" d'après la cour, l'Algérien est la personne qui a "*approché le bateau à terre*" pour faciliter le "*débarquement des occupants*" sur le sol espagnol. Cette scène a été "*visualisée de manière nette, indubitable et concluante*" par le membre de la garde civile, insiste le tribunal. L'accusé, lui, a toujours nié, avoir piloté le Zodiac de "*manière continue tout au long de la traversée*". Il se présente comme "*un passager de plus*" parmi ceux qui se sont "*alternés*" pour conduire l'embarcation. "*Le condamné a laissé entendre sa malchance*" d'avoir été aperçu à la barre du canot à son arrivée en Espagne, souligne la cour. Mais pour le juge, cette défense ne tient pas. Elle est même "*invraisemblable*". La manœuvre consistant à amarrer un bateau sur une plage "*exige une grande expertise*", assure le magistrat. L'Algérien a également été reconnu coupable d'avoir mis en danger les occupants de l'embarcation. La traversée entre les côtes algériennes et l'Andalousie, longue d'environ 185 km, est particulièrement dangereuse, en raison des courants et des canots en mauvais état dans lesquels prennent place les migrants. Dans cette affaire, la justice rapporte que le voyage a été "*prolongé de plusieurs heures, dont une partie la nuit, sur un bateau inadéquat et surchargé, sans lumières ni mesures de sécurité, et sur un trajet avec un trafic maritime intense*". De plus, la traversée de la Méditerranée s'est faite "*dans des conditions météorologiques non favorables, avec des vagues allant jusqu'à 1,25 mètres*", provoquant "*la dérive*" de l'embarcation et amenant "*un certain danger pour la vie ou l'intégrité des personnes transportées*".

Cette route migratoire est empruntée par les "harragas", littéralement "brûleurs de frontières". Des citoyens et citoyennes d'Algérie désespérés par le manque d'opportunités dans leur pays, et ce, malgré l'instauration d'une allocation chômage en 2022. Des milliers d'entre eux, y compris des familles entières, traversent cette zone maritime, au péril de leur vie. L'Espagne connaît cette année une hausse des arrivées de migrants, depuis les côtes algériennes. Depuis janvier, **13 044 personnes ont atteint le pays depuis l'Algérie** (via l'Andalousie ou les îles Baléares), contre 11 699 sur l'ensemble de 2022, soit une augmentation de 11,5%.

Canaries

La route empruntées pour rejoindre l'Espagne entre l'Afrique de l'Ouest et les Canaries connaît un regain d'intérêt cette année, avec l'arrivée de plus de 35 000 migrants, un record depuis 2006 et la précédente "*crise des cayucos*" où environ 31 000 personnes avaient débarqué sur l'archipel. **Quatre propriétaires d'un canot**, confondus par des exilés, ont chacun été **condamnés** par le tribunal supérieur de justice des îles Canaries (TSJC) à **quatre et demi de prison**. Retour sur l'affaire. En novembre 2021, 20 migrants prennent place dans une pirogue depuis la Mauritanie, en échange de 400 euros. Pendant 20 jours, ils traversent l'océan Atlantique dans des conditions particulièrement difficiles, sans gilets de sauvetage, avec très peu d'eau et de nourriture. Le bateau utilisé, d'à peine 15 mètres de long et deux de large, était "*absolument inadéquat*" à un tel voyage, selon la cour, et a causé un drame. À bord, les autorités espagnoles ont retrouvé un corps. L'homme est décédé peu de temps avant d'atteindre la terre ferme selon les conclusions de l'enquête. Il s'est noyé à l'intérieur du canot, en raison d'un œdème pulmonaire aigu dû à une asphyxie. Plusieurs personnes étaient également blessées et présentaient des signes de déshydratation et d'hypothermie sévère.

FINLANDE

La Finlande accuse la Russie d'orchestrer une crise migratoire à leur frontière commune, longue de 1 340 kilomètres, en y envoyant des migrants sans-papiers. Près de 1 000 demandeurs d'asile, notamment de Somalie, d'Irak et du Yémen, se sont présentés depuis début août aux postes frontières entre les deux pays, selon les autorités finlandaises. Le Kremlin rejette ces accusations, expliquant que les garde-frontières russes ne font qu'obéir à leurs « instructions de service ». Fin novembre, la Finlande avait décidé de fermer son dernier poste-frontière encore ouvert. Puis, ce **jeudi 14 décembre 2023** à minuit, **deux postes-frontières**, ceux de Vaalimaa et Niirala, **ont rouvert**. La

Finlande avait expliqué vouloir « **vérifier s'il y avait un changement pour le mieux** » avec cette réouverture, précisant qu'elle pourrait revenir sur cette décision si « la migration instrumentalisée » se poursuivait, avait déclaré le Premier ministre. « **Le phénomène a repris et nous allons fermer toute la frontière** », a finalement annoncé la ministre de l'Intérieur, devant le Parlement, quelques heures après la réouverture. Selon les garde-frontières finlandais, au moins 40 personnes ont traversé la frontière pour demander l'asile ce jeudi. Le gouverneur de Carélie, une région russe frontalière de la Finlande, a indiqué qu'il y avait « **des groupes de migrants parmi les gens qui souhaitent traverser la frontière** ».

<https://www.ouest-france.fr/europe/finlande/que-se-passe-t-il-a-la-frontiere-entre-la-finlande-et-la-russie-qui-va-de-nouveau-fermer-0b52fe30-9a98-11ee-97d2-9b86ef7e3954>

GRECE

Six mois après l'un des naufrages de migrants les plus meurtriers au large de la Grèce, Amnesty international et Human Rights Watch (HRW) déplorent **que les enquêtes** portant sur les responsabilités éventuelles des garde-côtes grecs n'aient "*pas progressé de manière significative*". Un bateau de pêche parti de Libye à destination de l'Italie, avec jusqu'à **750 personnes** cherchant à rejoindre l'Union européenne, **a chaviré le 14 juin 2023** dans les eaux internationales au large de la péninsule du Péloponnèse (sud-ouest de la Grèce). Selon les témoignages des survivants, le bateau transportait principalement des Syriens, Pakistanais et Égyptiens. Seules 104 personnes ont survécu et 82 corps ont été retrouvés. On estime que le bilan des victimes s'élève à plus de 500 morts. Une semaine après le drame, une enquête avait été ouverte par la justice grecque. La Cour suprême grecque avait également ordonné de lancer des investigations pour définir les causes du drame qui a choqué le pays. Des questions quant au rôle des garde-côtes grecs avaient très vite émergé. Selon plusieurs enquêtes journalistiques fouillées, ces derniers sont intervenus tardivement sur les lieux du naufrage. Dans un rapport publié jeudi, Amnesty international et Human Rights Watch ont jugé que la nature des enquêtes judiciaires en cours en Grèce suscitait "*des inquiétudes*". "*Les enquêtes officielles sur les allégations crédibles selon lesquelles les actions et les omissions des garde-côtes grecs ont contribué au naufrage [...] n'ont guère progressé de manière significative*", estiment les deux organisations. "*La confiscation des téléphones portables des survivants, dont certains peuvent contenir des preuves clés des événements*" interroge notamment les ONG. En septembre 2023, 40 survivants avaient également porté plainte contre l'État grec et demandaient eux aussi une enquête approfondie. Trois mois après le naufrage, "*aucun des survivants n'avait été appelé à témoigner ou fournir des preuves dans le cadre d'une enquête*", déploraient déjà un collectif d'ONG. Athènes a rapidement été accusée d'être à l'origine de l'accident. Les rescapés ont affirmé que les garde-côtes avaient fait chavirer le chalutier en tentant de le remorquer en dehors des eaux grecques. "*Les garde-côtes grecs ont demandé aux migrants de les suivre, mais ils n'ont pas pu*", avait à l'époque indiqué l'ancien Premier ministre, après une rencontre avec les survivants. "*Les autorités ont alors jeté une corde, mais parce qu'ils ne savaient pas comment tirer cette corde, le navire a commencé à se balancer à droite et à gauche, avait-il raconté. Le bateau des garde-côtes allait trop vite, et le navire des migrants penchait déjà sur la gauche. C'est comme ça qu'il a coulé.*" Une enquête de la BBC démontrait par ailleurs que le bateau bondé était à l'arrêt au large de la Grèce et nécessitait une aide urgente, contrairement à la version donnée par les garde-côtes grecs, selon laquelle les exilés faisaient route vers l'Italie à une vitesse régulière. Les rescapés estiment que la Grèce a violé le droit international, celui des droits de l'Homme et celui de l'Union européenne (UE) en ne portant pas secours plus tôt aux exilés. Et ce alors que le navire avait été repéré plusieurs heures avant qu'il ne coule par Athènes et l'Agence européenne de protection des frontières (Frontex). Les autorités grecques, elles, continuent de soutenir ses garde-côtes. Contactées en septembre, elles signalaient que "*les actions des garde-côtes sont conformes aux obligations internationales du pays*". Les agents travaillent "*24 heures sur 24, avec efficacité, un sens élevé des responsabilités, du professionnalisme*" et un "*respect absolu de la vie humaine et des droits de l'Homme*". La Grèce a connu de nombreux naufrages d'embarcations de migrants, souvent vétustes et surchargées, mais il s'agit jusqu'ici du pire

nauffrage recensé depuis un précédent le 3 juin 2016 au cours duquel au moins 320 personnes avaient péri ou disparu.

IRLANDE

Le gouvernement irlandais fournit un hébergement à 100 000 personnes, dont 74 000 ont fui l'Ukraine. Mais, alors que les températures dégringolent en ce début d'hiver, **le pays est à court d'hébergements d'urgence**. Les hommes demandeurs d'asile, ont reçu de la part du gouvernement des tentes et des sacs de couchage. Plus 75 euros par semaine, et non plus seulement 38 euros. La priorité a été donnée aux femmes et aux enfants. *C'est une blague, c'est une insulte de se voir donner une tente, s'indigne un membre du Mouvement des demandeurs d'asile en Irlande. Enfin, vous avez vu le temps ici en Irlande maintenant, comment survivre ? C'est scandaleux ! Ils doivent être traités avec le respect qu'ils méritent. En faisant cela, le gouvernement alimente le discours de l'extrême droite, qu'ils ne veulent pas de ces personnes ici.* » À la lumière des émeutes d'il y a deux semaines, il y a aussi des craintes quant à la sécurité de ces ressortissants étrangers, contraints de dormir dans la rue. Et d'après une professeure en sciences politiques à l'Université Trinity, ces positions anti-immigration sont alimentées par la pénurie immobilière en Irlande. *« C'est très difficile de trouver un logement à Dublin, explique-t-elle. Il y a eu un énorme afflux de personnes en 2022 : en 2021, il y avait moins de 10 000 demandeurs d'asile dans les centres d'accueil fournis par le gouvernement. Et ce chiffre a augmenté de façon spectaculaire pour atteindre près de 100 000 en 2022 : ça crée des tensions extrêmes sur le système. »* Selon le ministre de l'Égalité, le gouvernement a acheté 37 nouveaux bâtiments pour remédier à l'urgence de cette situation.

ITALIE

Mardi 5 décembre 2023, le Conseil des ministres a approuvé l'accord de collaboration entre Rome et **Tirana pour l'accueil d'une partie des demandeurs d'asile** dans ce pays non membre de l'Union européenne. Avec ce **décret**, annoncé le 6 novembre dernier par la Première ministre italienne et son homologue, l'Albanie prévoit de prendre en charge jusqu'à 3 000 demandeurs d'asile en même temps, soit environ 36 000 personnes par an, d'après les prévisions des autorités. Quelques précisions ont été apportées quant à la mise en application de cette mesure. Ainsi, **seuls les migrants secourus par les autorités italiennes en dehors des eaux territoriales européennes pourront être transférés vers l'Albanie** et ses deux centres spécifiques - à Shengjin, pour l'identification, et à Gjader pour le traitement de la demande d'asile. Une spécificité qui permet ainsi à l'Italie de ne pas entrer *"en conflit avec les règles du droit européen [qui interdit l'externalisation des demandes d'asile] qui ne s'appliquent évidemment que sur le territoire ou dans les eaux européennes"*. *"Si le sauvetage a lieu dans les eaux internationales, le droit d'asile communautaire ne s'applique pas et l'Italie a le droit d'emmener ces personnes vers un autre pays"*. Avec ce traité, les migrants récupérés en mer ne débarqueront pas en Italie, ne fouleront pas son sol. Ils seront directement emmenés vers les ports albanais. Rome contourne ainsi la responsabilité légale d'accueil qui lui incombe lorsqu'un demandeur d'asile est secouru sur son territoire, maritime en l'occurrence. Au lendemain de la signature de l'accord le 6 novembre 2023, le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) avait d'ailleurs rappelé à l'ordre l'Italie sur ce point. *"La responsabilité première de l'évaluation des demandes d'asile et de l'octroi de la protection internationale incombe à l'État où le demandeur d'asile arrive"*, avait tancé l'institution onusienne. Cet accord obligera donc, aussi, les garde-côtes italiens *"à s'éloigner beaucoup plus des côtes nationales pour les opérations de sauvetage, ce qui ne s'était pas produit depuis de nombreuses années"*. Le décret détaille également le fonctionnement interne des futurs centres, où la *durée de rétention ne devra pas excéder 18 mois*. Dans les structures albanaises, les migrants ne pourront **échanger avec leur avocat** seulement *"à distance, par visioconférence"*, depuis le centre de Gjader. En cas de recours, l'audience avec les magistrats de Rome - tribunal compétent pour la gestion des centres - se déroulera de la même manière. *"Le respect de tous les droits prévus par la réglementation générale (italienne et européenne) en la matière"* seront garantis. En cas de problème juridique ou sanitaire, le transfert des exilés dans des centres en Italie ne sera possible qu'à titre *"exceptionnel"*. Dans la grande majorité des cas, l'entièreté des procédures se déroulera sur le sol albanais. Le centre

de Shengjin sera construit sur un périmètre d'environ 240 mètres, et sera entouré d'une clôture de 4 mètres de haut, rehaussée de barbelés. Celui de Gjader, destiné à vérifier les conditions de protection internationale et de rapatriement des migrants, sera construit sur une superficie constructible de 77 700 mètres carrés. À l'heure actuelle, il n'existe à cet endroit qu'une dizaine de "bâtiments vétustes". Des fonctionnaires, juges, médecins et infirmiers italiens seront aussi embauchés pour faire fonctionner les centres. Au total, 135 profils sont recherchés par les autorités. Coût total de l'opération ? Environ **200 millions d'euros**. La moitié sera allouée en 2024, puis 50 millions d'euros seront versés chaque année, pendant quatre ans. *"Cette somme sera bien dépensée, pour lutter contre l'immigration irrégulière"*, a assuré le ministre italien des Affaires étrangères à l'issue du Conseil des ministres. Pour un membre du Parti démocrate, cet argent est au contraire *"littéralement jeté à la poubelle"*. L'opposant dénonce *"une pure opération de propagande de la part d'un gouvernement qui doit faire face à l'échec de sa gestion de l'immigration"*. *"Faire en Albanie ce qui devrait être fait en Italie ne résoudra aucun problème ni aucun coût"*. Dès son officialisation il y a trois semaines, cette collaboration avait essuyé de nombreuses critiques. *"Il s'agit d'un accord de refoulement, une pratique interdite par les normes européennes et internationales et pour laquelle l'Italie a déjà été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme"*, avait déploré Amnesty international qui évoquait un accord *"illégal, et irréalisable"*. L'ONG allemande de sauvetage en mer Méditerranée Sea-Watch évoquait de son côté *"une manœuvre inhumaine et populiste sans fondement juridique"*. *"Avec cette nouvelle absurdité, le gouvernement tente une fois de plus de se soustraire à ses responsabilités en matière d'asile. Les migrants, privés de leurs droits, sont toujours ceux qui en paient les conséquences"*, déploraient les humanitaires. Le député et secrétaire du parti d'opposition « Più Europa », avait déclaré : *"On crée une sorte de Guantanamo italien, en dehors de toute norme internationale, en dehors de l'UE, sans la possibilité de contrôler la détention des personnes enfermées dans ces centres"*. En 2023, plus de 152 000 migrants ont débarqué en Italie, contre 96 624 pour toute l'année 2022. En réponse, Rome multiplie les mesures pour dissuader les exilés de venir sur son sol. Début septembre par exemple, la CEDH a condamné l'Italie pour *"traitements inhumains et dégradants"* à l'égard d'une migrante mineure ghanéenne. Cette dernière a été hébergée huit mois dans un centre pour adultes en Italie, malgré la reconnaissance de sa minorité. Victime d'abus sexuels dans son pays d'origine et en Libye, elle avait passé huit mois dans la structure, totalement inadaptée à sa vulnérabilité.

Après un premier **sauvetage de 90 personnes** dans la matinée du jeudi 30 novembre 2023, le Humanity 1 procède à **une seconde opération** quelques heures plus tard. Lorsque les humanitaires arrivent sur zone, **46 migrants se trouvent à l'eau, sans gilet de sauvetage**. Les exilés venaient **d'être interceptés par les garde-côtes libyens, et tentaient de leur échapper**. Dans l'urgence, le navire a porté assistance aux naufragés et les ont pris en charge à bord. Selon Rome, les migrants se sont jetés à l'eau à la vue du navire humanitaire, alors que les autorités lui avaient ordonné de quitter la zone et de laisser les Libyens gérer la situation. Une affirmation que contredit formellement le Humanity 1. *"Je suis choqué par les mensonges contenus dans le rapport d'arrestation"*, explique le capitaine de bateau. *"Je n'ai reçu aucune instruction du patrouilleur libyen. Au contraire, j'ai essayé de contacter à la fois le centre de coordination des secours libyen par e-mail et par téléphone et le patrouilleur libyen par radio, sans recevoir de réponse. Cela ressort également des échanges radio et électroniques entièrement documentés"*. Par ailleurs, toujours d'après SOS Humanity, le navire humanitaire se trouvait à une distance trop lointaine pour que les migrants l'identifient comme celui d'une ONG. De plus, les exilés se trouvaient déjà dans l'eau au moment de leur venue. *"Nous avons été informés par radio 20 minutes avant notre arrivée [par l'avion de surveillance Seabird 1] qu'il y avait plus de 40 personnes dans l'eau"*. Les données de position apportées par les humanitaires montrent que le Humanity 1 se trouvait à 5 km du lieu de l'incident. *"Quand on est dans un petit bateau, on ne peut pas identifier un navire à cette distance"*, assure le capitaine. *"Les 'soi-disant' garde-côtes libyens n'ont rien fait pour sauver de la noyade les personnes se trouvant dans l'eau"*. **Le Humanity 1**, de l'ONG allemande SOS Humanity, a été bloqué samedi 2 décembre 2023 au port de **Crotone**, en Calabre, après le débarquement de **200 migrants**

secourus quelques jours plus tôt en Méditerranée centrale. Il va devoir rester 20 jours à quai, et s'est vu infliger une amende de 3 333 euros. Les autorités italiennes reprochent au bateau d'avoir ignoré les instructions du centre de coordination libyen (responsable de la zone) au moment de son deuxième sauvetage, au large de la Libye. Elles estiment également que **le navire humanitaire a empêché une interception des garde-côtes libyens**, et a mis en danger les exilés. Mais l'équipage réfute ces accusations et dénonce "*une série de mensonges éhontés*" et annonce une action en justice. Les navires humanitaires sont régulièrement immobilisés par Rome. Les ONG s'élèvent depuis des mois contre le décret italien qui les éloignent de la zone de recherche et de sauvetage. Depuis janvier, plus **de 2 200 personnes sont mortes en Méditerranée centrale** en tentant de rejoindre les côtes européennes, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM). L'année 2023 est la plus meurtrière dans cette zone maritime, depuis 2017 où environ 2 800 migrants avaient péri dans ces eaux.

Premier revers pour l'accord entre l'Albanie et l'Italie. **La Cour constitutionnelle de Tirana** a annoncé mercredi 13 décembre 2023 **la suspension** des procédures parlementaires, qui doivent valider le texte **sur l'externalisation des demandeurs d'asile**, initialement prévu jeudi 14 décembre 2023. Le partenariat entre ces deux pays, signé le 6 novembre 2023 par la Première ministre italienne et son homologue albanais, prévoit d'envoyer une partie des demandeurs d'asile secourus en Méditerranée centrale dans ce pays, non membre de l'Union européenne (UE). Au total, 30 000 personnes seront envoyées en Albanie sur une période d'un an. Le 6 décembre 2023, le Conseil des ministres italiens avait approuvé cet accord, ouvrant la voie à la construction de deux centres en Albanie, pour accueillir les demandeurs d'asile et y examiner leurs dossiers. Mais la **Haute Cour albanaise a mis un coup d'arrêt au projet**. La justice a accepté deux appels, déposés séparément par le Parti démocratique albanais et 28 autres députés alignés aux côtés de l'ancien Premier ministre de centre-droit, qui suspend automatiquement le texte. Les conclusions de la Cour affirment que l'accord **viole la Constitution albanaise et les conventions internationales** signées par Tirana, une circonstance qui nécessite l'arrêt de la ratification parlementaire jusqu'au prochain verdict de la Cour. Le tribunal doit se prononcer dans les trois mois suivant le dépôt du recours, soit le 6 mars 2024. Sa première séance plénière est attendue le 18 janvier. Mercredi 13 décembre 2023, le ministre albanais de l'Intérieur, a défendu son partenariat, estimant qu'il avait "*le droit de négocier de tels accords au nom de la République d'Albanie*", ajoutant que celui-ci était "*entièrement conforme à la constitution*". Le ministre a également répondu aux opposants du projet en affirmant que "*nous ne vendons pas un morceau de terre albanaise*" à l'Italie. "*Nous offrons cette terre à l'Italie comme nous le faisons habituellement, par exemple lorsque nous installons une ambassade*". La juridiction à l'intérieur du camp sera italienne, mais la terre restera albanaise, a-t-il assuré. L'Italie prendra en charge les coûts du projet, ainsi que les dépenses supplémentaires engagées par la police albanaise pour assurer la sécurité en dehors du périmètre du camp. En Italie aussi, cet accord est vivement critiqué. Lors de l'annonce du texte début novembre, le député et secrétaire du parti d'opposition Più Europa, avait déclaré : "*On crée une sorte de Guantanamo italien, en dehors de toute norme internationale, en dehors de l'UE, sans la possibilité de contrôler la détention des personnes enfermées dans ces centres*". L'ONG Amnesty international évoquait de son côté un partenariat "*illégal et irréalisable*". "Il s'agit d'un accord de refoulement, une pratique interdite par les normes européennes et internationales et pour laquelle l'Italie a déjà été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme", avait déploré Amnesty international. Du côté de la Commission européenne, en revanche, on se félicite d'un tel accord, jugé conforme aux obligations de l'UE. Dans une lettre adressée aux États membres, la présidente estime qu'il "*s'agit d'un exemple de réflexion originale, basée sur un partage équitable des responsabilités avec les pays tiers*".

PORTUGAL

Le nombre de conducteurs de taxis et de VTC augmente de manière exponentielle depuis plusieurs années. Ce qui entraîne des dérives touchant **principalement** des migrants exploités et pris dans les filets de certains trafiquants. Dans la nuit du 6 au 7 octobre 2023, dans les environs de Lisbonne, vers minuit et demi, un simple contrôle routier sur un véhicule de tourisme avec chauffeur

aux phares défectueux tourne à la découverte, une de plus, d'un cas **d'exploitation de travailleurs migrants**. Le conducteur, Népalais, est en panique, et se voit demander d'ouvrir le coffre du véhicule. Dans celui-ci, un homme d'une trentaine d'année apeuré, qui tient à la main un coussin et une légère couverture, visiblement réveillé dans son sommeil. Les deux migrants sont interrogés par les autorités, et livrent des détails glaçants à la police, qui constate que cette histoire devient de plus en plus courante dans le milieu. La personne dans le coffre est aussi un chauffeur migrant. Tous deux se partagent la même licence - appartenant à une tierce personne. Pendant que l'un conduit, l'autre se repose à l'arrière du véhicule. Ils effectuent ainsi des "rotations" de nuit. *"Ces deux hommes étaient arrivés au Portugal il y a environ six mois par un réseau de passeurs. Ils ont transité par l'Espagne. Ils n'ont pas pu nous fournir leurs passeports. Les trafiquants les ont pris et leur demande de l'argent pour les récupérer"*, précise un homme qui travaille pour la police judiciaire du grand Lisbonne sur le sujet. *"C'est un schéma classique, c'est très inquiétant car ces gens n'ont aucune protection sociale, ils sont dans une grande précarité et sont pris en otage par leur "patron". C'est un phénomène grandissant"*.

Ces chauffeurs, qui viennent essentiellement d'Inde, du Bangladesh, mais aussi du Pakistan, d'Afghanistan ou de Moldavie, Sénégal ou Guinée sont de plus en plus nombreux à **travailler dans le secteur des taxis et VTC**. Selon plusieurs associations, ce secteur emploierait entre 2 000 et 2 500 travailleurs migrants dans la région de Lisbonne et de ses environs - et entre 700 et 800 dans la zone de Porto, seconde ville du pays. *"On a chaque semaine environ 20 à 30 témoignages de migrants en difficulté, qui sont très peu payés et qui doivent faire beaucoup d'heures de travail pour pouvoir survivre. C'est très inquiétant, et même si on le signale aux autorités et que l'on tente de les aider, on se sent démunis"*, selon un travailleur social pour la ville de Lisbonne. *"Pour une grande majorité, le parcours est le même : le passeur a saisi leur passeport après les avoir fait venir illégalement au Portugal, via la France ou l'Espagne. Ils vivent dans des appartements insalubres avec plusieurs autres migrants qui sont dans la même situation. On a beaucoup de personnes qui sont épuisées, qui n'ont accès à aucun traitement médical s'ils tombent malades et qui ne peuvent quasiment pas avoir de jours de repos, sans compter les dettes qu'ils doivent rembourser aux passeurs"*.

Un trentenaire, originaire d'Inde et diplômé d'informatique, est arrivé en Europe il y a 18 mois, en Italie tout d'abord, avant d'être envoyé 5 mois après au Portugal : son passeur lui avait promis une voiture et la possibilité de travailler de façon indépendante comme chauffeur de taxi ou VTC à Lisbonne. Mais pour le jeune Indien, le rêve tourne vite à la désillusion. *"J'étais plein d'enthousiasme, et je me suis endetté à hauteur de quasiment 10 000 dollars pour payer ma venue en Europe, et environ 2 000 de plus pour aller au Portugal"*, précise-t-il. *"Je galérais en Italie, je vivais dans la région de Rome, et la personne qui m'a aidé à venir en Europe est venue me voir un jour en me disant : 'J'ai une solution pour toi, mais il faut partir d'ici et aller au Portugal'. J'ai tout de suite dit oui. J'étais super excité. Mais au bout de quelques semaines, je me suis rendu compte que j'avais été trompé"*, se souvient-il amèrement. En effet, arrivé sur place, il se retrouve à partager un appartement insalubre avec 9 autres chauffeurs, voit son salaire réduire comme peau de chagrin. Et les promesses d'indépendance et de liberté promises par son passeur - qui lui a saisi son passeport - s'envolent. Il se retrouve dans une situation difficile : le visa étudiant fourni par son passeur expire après son arrivée à Lisbonne. Il se retrouve donc en situation illégale. Il déprime, craint d'être arrêté par la police à cause de son faux permis et de sa fausse licence. *"Conduire en étant très fatigué, c'est très dangereux pour moi, mais aussi pour les autres et c'est une pression énorme, car on ne peut quasiment pas prendre de jours de repos et on est à la merci de la personne qui nous a fait venir ici"*, détaille-t-il. *"Il y a déjà eu des accidents graves, car les chauffeurs sont trop fatigués et se sont assoupis au volant. Un jour, j'ai craqué, j'étais en pleurs lors d'une course depuis l'aéroport de Lisbonne. La personne que je transportais m'a demandé pourquoi je pleurais et je lui ai tout dit. Ça a été un petit soulagement, et elle m'a mis en contact avec une personne d'une association il y a deux mois environ"*. Cette personne, de l'association Todos por um (Tous pour Un en français), conseille, et l'a déjà aidé à trouver des cours de portugais afin qu'il connaisse mieux ses droits. Mais

les difficultés sont grandes et de diverses natures. *"Pour l'instant, nous ne sommes pas encore allés voir la police pour deux raisons : la police au Portugal est complètement dépassée et ne sais pas vraiment comment gérer ce genre de situation. Deuxièmement, il craint d'être arrêté et renvoyé chez lui"*, explique le travailleur associatif. *"Donc on s'arme de patience, et j'essaie de lui redonner confiance, ce qui est très important. On doit trouver le moyen de le sortir de cette situation sans que cela ne crée de nouveaux problèmes avec la police et avec son passeur. Les réseaux de trafiquants sont puissants, ils savent mettre des coups de pression ou s'en prendre aux proches et à la famille. Il ne veut pas de problèmes, il a déjà de grosses dettes"*.

Pour la Police Judiciaire du grand Lisbonne, la défaillance de l'État sur ce dossier crée un terrain favorable aux réseaux mafieux : *"On est dans une situation très difficile, car la police et la justice sont des institutions qui se sont beaucoup affaiblies, avec des moyens humains et financiers qui sont de plus en plus limités. Ce contexte crée un espace favorable aux actions des groupes criminels et des passeurs qui savent que les procédures sont lentes à être portées devant un tribunal. Ils peuvent quasiment 'faire ce qu'ils veulent', conclut le policier. "Le Portugal devient un endroit très convoité par les trafiquants"*.

EUROPE

ROYAUME-UNI

Dans sa lettre de démission, le ministre britannique de l'Immigration souligne *"de profonds désaccords avec la direction du gouvernement en matière d'immigration"*. *"Je ne peux pas rester à mon poste alors que je suis en profond désaccord avec l'orientation de la politique du gouvernement en matière d'immigration"*, a écrit cet allié de longue date du premier ministre, estimant que son projet ne va *"pas assez loin"*. Quelques heures plus tôt, Downing Street avait publié un projet de loi pour permettre de délocaliser le système de demande d'asile au Rwanda. La justice avait jugé cette politique illégale, mais le texte permettrait au gouvernement de légalement considérer le Rwanda comme un pays sûr, et ainsi ignorer ses engagements en termes de droits humains. Pour le ministre démissionnaire, et pour toute la droite du Parti conservateur au pouvoir, cette loi d'urgence ne va pas assez loin : l'aile dure espérait un retrait de la Convention européenne des droits humains. Le départ du ministre laisse présager une rébellion du parti lors du vote de la loi, pas encore programmé. En cas de défaite, il s'agirait d'une claque majeure portée à l'autorité du premier ministre, moins d'un an avant les prochaines élections et alors qu'il a promis de faire baisser l'immigration illégale. Le Premier ministre lui a répondu dans une lettre que son départ était *"décevant"*, craignant par ailleurs qu'il soit *"basé sur une incompréhension fondamentale de la situation"*.

Jeudi 7 décembre 2023 au matin, la presse se montre pessimiste pour le Premier ministre. Et, signe de l'importance de la démission du ministre de l'Immigration : il a détrôné Boris Johnson à la Une des journaux, lequel Boris Johnson qui s'expliquait hier, pourtant, sur sa - très discutée - gestion de la pandémie de Covid-19. Le Daily Express, résume l'épisode : l'ex ministre *"se rebelle contre l'accord Rwanda"*. Car il trouve que la stratégie migratoire du gouvernement ne va pas assez loin – lui et toute l'aile droite du parti auraient voulu quitter les conventions internationales, comme l'explique le Times. Le Daily Telegraph, très conservateur, place même une autre figure de la droite du parti : l'ex-ministre de l'Intérieur, qui quelques heures avant la démission du ministre promettait au gouvernement *"l'oubli électoral"*, justement à cause de sa stratégie migratoire. L'opposition travailliste dénonce depuis hier soir un *"cirque"* au gouvernement, davantage occupé par les *"postures"* que par le service public. Dans un éditorial, le Daily Mail récapitule l'enjeu de cette démission, à moins d'un an des prochaines élections : *"Les Tories cesseront-ils un jour de se battre entre eux, et quand se mettront-ils à combattre les travaillistes ?"*.

Un demandeur d'asile est décédé mardi 12 décembre 2023 **à bord de la barge**, stationnée

à quai dans le port de Portland, au sud-ouest de l'Angleterre. La police du Dorset a indiqué avoir été informée à 06h22, heure locale, de la "**mort soudaine d'un résident**". Aucun autre détail n'a été rendu public, mais plusieurs sources ont déclaré que l'homme décédé se serait suicidé. Le décès est survenu dans l'une des plus de 200 cabines à bord. Le porte-parole du Premier ministre a fait savoir que "*toute personne arrivant à Bibby Stockholm subit une évaluation médicale, est surveillée en permanence pendant son séjour dans l'hébergement et reçoit toute l'assistance nécessaire, à juste titre*". Près de 300 demandeurs d'asile sont actuellement hébergés dans la barge, pour une capacité totale de 500 places. Le ministre de l'Intérieur a assuré que ce décès ferait l'objet d'une "*enquête complète*". "*Je suis sûr que les pensées de toute la Chambre, comme la mienne, vont aux personnes concernées*", a-t-il ajouté. Un, député conservateur de South Dorset, a déclaré qu'il s'agissait d'une "*tragédie née d'une situation impossible*". "*On ne peut qu'imaginer les circonstances désespérées qui ont conduit à ce triste résultat*". Le directeur général du Conseil pour les réfugiés a demandé qu'une enquête indépendante soit menée afin "*d'éviter de nouvelles tragédies de ce type*".

Le Parlement britannique a **adopté** mardi 12 décembre 2023 le projet de loi controversé du gouvernement pour **expulser les migrants illégaux en avion vers le Rwanda**. "*Nous travaillerons à présent*" pour que ce texte "*rentre dans la loi afin que nous puissions faire décoller les vols vers le Rwanda et arrêter les bateaux*" de migrants qui traversent la Manche, a réagi le chef du gouvernement conservateur. Après pas loin de sept heures de débat, le projet de loi a été approuvé par 313 voix pour (269 contre) à la Chambre des Communes. Mais le projet de loi est encore **loin d'être adopté**. Le texte doit maintenant être examiné par la chambre des Lords, avant de revenir à la Chambre des Communes et enfin de recevoir l'assentiment royal. Par ailleurs, des groupes parlementaires entendent bien peser sur l'avenir du texte lors de son retour à la Chambre des Communes en janvier. **L'aile dure de la droite** - les Brexiters de l'influent European research group (ERG) -, par la voix d'un député, ont indiqué qu'ils ne soutiendraient pas à ce stade **le texte qu'ils jugent trop modéré**. Certains de ses membres estiment que Londres devrait **se retirer de la Convention européenne des droits de l'Homme** et autres conventions internationales sur les droits humains, pour empêcher tous les recours légaux d'aboutir. Selon un politologue, de l'université Queen Mary de Londres, il s'agit d'un "*sursis plutôt que d'un triomphe pour Rishi Sunak*". "*Il y a encore plein d'obstacles*" et "*aucune garantie qu'ils seront surmontables*". Le texte britannique vise à **répondre aux objections de la Cour suprême**, qui a bloqué le mois dernier une précédente version du projet. Lors de sa décision le 15 novembre 2023, elle s'était inquiétée que Kigali expulse des personnes vers un pays où leur vie ou leur liberté serait menacée. Les hauts magistrats avaient également estimé que le Rwanda ne pouvait être considéré comme un pays sûr. Le ministre de l'intérieur britannique et le ministre rwandais des Affaires étrangères, ont annoncé mardi 5 décembre 2023 la signature d'un nouvel accord permettant de "*répondre aux préoccupations de la Cour suprême en garantissant notamment que le Rwanda n'expulsera pas vers un autre pays les personnes transférées dans le cadre du partenariat*". Mardi, lors de l'ouverture de séance à la Chambre des Communes, le ministre de l'intérieur a déclaré que : "*Le nouveau traité signé avec le Rwanda et le projet de loi qui l'accompagne changent la donne*", il est "*conforme aux termes de la Convention sur les réfugiés*". Il propose notamment de ne pas appliquer certaines dispositions de la loi britannique relatives aux droits humains lors des procédures d'expulsions, pour limiter les recours en justice. De son côté, l'ONG Human Rights Watch (HRW) a vu dans le passage du texte "*une défaite pour la décence humaine et un coup de massue pour l'État de droit*". Au pouvoir depuis 14 ans, les Conservateurs britanniques sont plus que jamais menacés par **le retour en force du parti Travailleiste alors que les élections législatives** doivent se tenir dans les prochains mois. Le premier ministre a fait de la lutte contre l'immigration une priorité, mais ses propositions, des berges flottantes pour migrants, à l'utilisation de bases militaires désaffectées en passant par l'expulsion de migrants au Rwanda ont subi de nombreux échecs. Le Premier ministre britannique doit aussi composer avec les dissensions dans son propre camp. Pas plus tard que la semaine dernière, le ministre délégué à l'Immigration a démissionné, estimant que le projet de loi sur les expulsions de migrants ne va "**pas assez loin**". Un mois plus tôt, c'était la ministre de l'intérieur, qui était écartée du gouvernement après avoir été trop critique vis-à-vis du premier ministre.

Quelque 29 700 personnes sont arrivées au Royaume-Uni cette année à bord de petits bateaux, contre 45 700 en 2022.

Un professeur de droit international, directeur du Centre des migrations globales à Genève, explique **pourquoi cette proposition d'expulser les migrants illégaux au Rwanda, relève davantage de la posture politique que d'une solution.**

« La Cour suprême a jugé que le projet de loi permettant d'expulser au Rwanda les migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni, était incompatible avec le droit international, pour diverses raisons. La première raison, c'était qu'il y a un risque de refoulement illégal par le Rwanda vers le pays d'origine des réfugiés, ce qui reviendrait à une violation par le Royaume Uni de la Convention européenne des droits de l'homme, mais aussi de la convention de Genève sur les réfugiés, du Pacte international relatif aux droits civiques et politiques, et de la Convention contre la torture. Par ailleurs, sans préjuger de la bonne foi du Rwanda, la Cour suprême soulevait les difficultés de mettre en œuvre soudainement des procédures d'asile impartiales dans un pays qui n'a pas de procédure prévue à cet effet. Elle notait à cet égard la tendance des tribunaux rwandais à accorder une grande déférence à l'égard du pouvoir exécutif.

Pour essayer d'éviter la condamnation de la Cour suprême, le gouvernement britannique a conclu un traité contraignant avec le Rwanda où il a abordé les deux points de violation évoqués plus haut. Avec ce nouveau texte, le Rwanda devra garder les migrants à l'intérieur de ses frontières même après le rejet de leur demande d'asile, une manière de contourner l'interdiction de la Cour suprême. La compatibilité de ce traité avec le droit international n'en reste pas moins douteuse. La Chambre des Lords va probablement modifier le texte, et celui-ci devrait faire l'objet de nombreux recours devant les tribunaux anglais et le cas échéant la Cour européenne.

*L'aile droite du parti conservateur estime que Londres devrait carrément **se retirer de la Convention européenne des droits de l'Homme**. Cette menace est régulièrement agitée par la droite populiste européenne. L'ancien Premier ministre britannique James Cameron avait déjà soulevé l'idée en 2014. Sortir de la Convention européenne des droits de l'homme serait une ineptie totale. Cela n'impliquerait pas seulement la procédure prévue par le traité, mais surtout des modifications très importantes dans le droit britannique, notamment le Human Rights Act. Le coût politique sera également important puisqu'il faudrait que **le Royaume-Uni se retire du Conseil de l'Europe, ce qui le ferait de facto figurer aux côtés de la Russie** parmi les États européens non membres du Conseil de l'Europe. Enfin, les principales victimes d'un tel retrait seraient les citoyens britanniques eux-mêmes, car il ne faut pas oublier que la Convention européenne des droits de l'homme protège d'abord et avant tout les ressortissants nationaux. L'autre aspect, moins connu, c'est que l'Accord du Vendredi saint (1998), qui a mis **fin à 30 ans de guerre civile en Irlande du nord**, repose en grande partie sur la Convention européenne des droits de l'Homme. S'en retirer aurait donc des **conséquences politiques et juridiques très importantes**, bien au-delà de la question migratoire.*

*Le spectre de l'externalisation est souvent agité par les gouvernements populistes, mais en 20 ans, **cela n'a jamais abouti** car il y a beaucoup de difficultés juridiques. Les gouvernements qui tentent de promouvoir ce type d'arrangements le **font surtout à des fins électoralistes**. Le protocole conclu entre l'Italie et l'Albanie, par exemple, est contraire au droit européen. Et il met en fâcheuse posture l'Union européenne qui est censée adopter le Pacte européen sur la migration avant les prochaines élections européennes (juin 2024). »*

FORUM MONDIAL SUR LES REFUGIES

La Suisse accueille cette semaine de mi-décembre 2023 le plus grand rassemblement international consacré à la question des réfugiés. Des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des représentants d'organisations internationales et de la société civile se réuniront pour faire le point sur les engagements et les initiatives prises pour améliorer la situation des réfugiés partout dans le monde.

Ce Forum intervient dans une période très sombre. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le HCR, les conflits bouleversent la vie de **114 millions de personnes déracinées** et apatrides, dont **36 millions de réfugiés**. « *Cette population mondiale de réfugiés a doublé au cours des sept dernières années, reflétant la violence et les violations des droits de l'homme qui semblent toucher de plus en plus de pays* », a déploré le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces conflits mettent également à rude épreuve les communautés d'accueil. « *Dans le même temps, de nombreux États réduisent les budgets de l'aide humanitaire et du développement. Et plutôt que de s'attaquer aux causes profondes des déplacements, nous entendons des discours durs – principalement de la part d'États riches et disposant de ressources suffisantes – sur le fait de refouler les étrangers, de rendre plus difficile la demande d'asile et de se décharger de la responsabilité sur d'autres* ». « *Pourtant, il y a de l'espoir, ainsi qu'une volonté de passer à l'action* », a affirmé le Coordinateur du HCR pour le Forum lors d'une conférence de presse à Genève. « *Nous nous réunirons dans un esprit de solidarité, déterminés à susciter une volonté politique afin de parvenir à alléger les contraintes qui pèsent tant sur les pays d'accueil que sur les réfugiés, et à trouver des solutions durables aux problèmes auxquels ils font face. Agir aujourd'hui, c'est sauver des vies. Si nous tergiversons, les conséquences ne seront que trop évidentes* ».

« *Le Forum est un moment d'unité mondiale indispensable, où ceux qui sont déterminés à continuer à chercher des solutions se réuniront pour relever l'énorme défi des déplacements forcés* ». Le HCR attend de ce forum des engagements « *novateurs* » dans des domaines tels que l'éducation, l'accès au marché du travail, la consolidation de la paix, la réduction des effets du changement climatique ou encore la réinstallation. Il devrait également y avoir des annonces importantes concernant des situations spécifiques, notamment celles des réfugiés afghans, des réfugiés de la Corne de l'Afrique, des Rohingyas, des réfugiés centrafricains ou des populations en mouvement en Amérique centrale, par exemple. « *Chaque réfugié est un symptôme de notre incapacité collective à garantir la paix et la sécurité. Les situations de réfugiés ne devraient pas à se transformer en crises si nous travaillions ensemble pour les traiter et les gérer. Chacun peut jouer son rôle, et j'appelle tout le monde à le faire* ». Le Forum est **organisé conjointement par la Suisse et le HCR et parrainé par la Colombie, la France, le Japon, la Jordanie et l'Ouganda**. Plus de 300 réfugiés, soit environ 10% des participants devraient y prendre part.

Le chef du HCR a souligné la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des déplacements et a insisté sur l'obligation humanitaire d'aider les personnes déracinées par des « *crises prolongées* » dans des endroits comme le **Myanmar, la Syrie, l'Afghanistan et la République démocratique du Congo**. Parmi les autres points chauds figurent l'insécurité croissante au Sahel, « *les flux dramatiques de population à travers les Amériques, la Méditerranée et le golfe du Bengale, et bien d'autres encore* », largement alimentés par l'absence de solutions politiques aux conflits. Le Haut-Commissaire a appelé à faire du Forum « *un moment d'unité, dans lequel nous unissons tous nos forces pour garantir que ceux qui fuient parce que leur vie, leur liberté et leur sécurité sont menacées puissent trouver une protection ; et que tout soit fait pour résoudre leur exil le plus*

rapidement possible ».

Les participants – notamment des représentants des États, du secteur privé, des institutions financières internationales, des agences de l'ONU, des organisations humanitaires et de développement, des villes et des autorités locales, des ONG, des organisations dirigées par des réfugiés et des groupes confessionnels – feront le point sur les progrès accomplis depuis le premier GRF en 2019. Ils prendront des engagements concrets pour contribuer à une amélioration des conditions de vie de 36,4 millions de réfugiés à travers le monde. Les contributions destinées au GRF peuvent prendre différentes formes : assistance financière, matérielle ou technique, y compris des places de réinstallation et d'autres voies d'admission dans des pays tiers, permettant aux pays les mieux lotis de prendre une part de responsabilité dans l'accueil des réfugiés, ainsi que des mesures visant à soutenir les communautés d'accueil, à prévenir les conflits et à consolider la paix. Les organisations peuvent s'engager seules ou combiner leurs efforts au sein de groupes. Certaines des plus grandes entreprises, fondations et organisations philanthropiques provenant des quatre coins du monde seront représentées au GRF, soulignant le rôle crucial et multidimensionnel que joue le secteur privé dans l'aide aux réfugiés. Ces acteurs apportent déjà une contribution majeure à la fourniture d'une aide vitale et à la mise en place de solutions durables. Les contributions du secteur privé incluent un soutien direct aux entrepreneurs réfugiés et à ceux issus des communautés d'accueil, ainsi qu'aux organisations dirigées par des réfugiés ; la création d'emplois et d'opportunités de formation ; la mise à disposition de services juridiques et de conseils gratuits, tels que les services financiers, les solutions en matière d'énergie propre et d'apprentissage numérique.

Au cours du Forum, 32 agences du système des Nations Unies et 49 pays membres signeront un « Engagement commun ONU 2.0 ». Ils s'engageront ainsi à soutenir les pays d'accueil des réfugiés dans le sens d'une inclusion de ceux-ci dans les plans nationaux, les budgets et les systèmes de prestation de services - tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, le logement et la protection sociale - ainsi que dans l'accès à un travail décent. Il est essentiel d'inclure les réfugiés au même titre que les nationaux, au moins jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer chez eux en toute sécurité. Il s'agit d'une solution viable pour sortir de la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire, en particulier dans les situations de crise prolongée, tout en renforçant l'autonomie et la résilience des réfugiés.

Dans son discours d'ouverture, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a évoqué les divisions au sein de la communauté internationale et le nombre sans précédent de conflits qui sont à l'origine de déplacements de population. Il a appelé les participants à veiller à ce que tous les réfugiés, d'où qu'ils viennent, bénéficient d'une attention et d'un soutien, et à ***« faire de ce Forum mondial sur les réfugiés un moment d'unité, au cours duquel nous conjuguons tous nos efforts pour faire en sorte que ceux qui sont contraints de fuir parce que leur vie, leur liberté ou leur sécurité sont menacées puissent être protégés, et que tout soit mis en œuvre pour mettre fin à leur exil le plus rapidement possible »***. Cet appel à l'unité et à l'action a été repris par la secrétaire d'État suisse aux migrations, qui s'est exprimée en tant que coorganisatrice de l'événement, ainsi que par les cinq coorganisateur du Forum : le roi de Jordanie, qui a prononcé le discours principal ; la vice-présidente de la Colombie ; la première ministre de l'Ouganda ; la ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères ; et le ministre japonaise des Affaires étrangères.

Afin de garantir que les dirigeants mondiaux accordent une place prépondérante aux personnes déracinées dans les processus décisionnels, quelque 300 réfugiés participent également au Forum. Parmi eux, un réfugiée du Soudan du Sud, a prononcé un discours passionné au nom de la Commission consultative des personnes déplacées et apatrides du HCR.

D'ici la fin du Forum, les représentants des gouvernements, des entreprises, des institutions financières internationales, des agences des Nations Unies, des organisations humanitaires et de développement, des ONG, des organisations dirigées par des réfugiés et des groupes confessionnels s'engageront à prendre des mesures concrètes allant de contributions financières à un soutien matériel, technique et politique, en travaillant de manière solidaire afin de

trouver des solutions durables en faveur des millions de réfugiés contraints de fuir à travers le monde.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiqués-de-presse/ouverture-du-forum-mondial-sur-les-refugiés-axe-sur-lunite-en>

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiqués-de-presse/ouverture-partir-de-ce-13-decembre-2023-du-plus-grand-evenement>

ASIE

BENGLADESH

La nuit est noire de jais. À 50 km des côtes libyennes, ce 3 novembre 2023, seul le phare du Zodiac de sauvetage du Geo Barents, navire de Médecins sans frontières (MSF), éclaire les visages des 30 passagers de l'embarcation qui lui fait face. Ils sont tous Bangladais. Un peu plus d'une demi-heure plus tard, tous posent le pied sur le pont du bateau humanitaire. L'inquiétude fait place au soulagement. Les premiers sourires se dessinent. Ce sauvetage leur assure de faire route pour l'Italie, destination finale d'un périple entamé à des milliers de kilomètres de là, au Bangladesh. Chaque année, des milliers de ses ressortissants empruntent cette route migratoire qui passe par la Méditerranée centrale. Souvent le trajet est le même : les exilés prennent l'avion depuis Dacca, la capitale, et atterrissent en Égypte après plusieurs escales avec un visa de travail, obtenu avant le départ par un passeur. Les frais de ce voyage sont réglés directement au Bangladesh, ou à l'arrivée en Égypte. Depuis Le Caire, les candidats à l'exil sont ensuite transférés par des passeurs, en voiture ou dans des vans, jusqu'à l'ouest de la Libye. C'est là, depuis une plage de cette région propice aux départs, qu'ils prennent finalement la mer direction l'Europe. Sur les **152 882 personnes débarquées en Italie cette année, 12 100 sont bangladaises**. Soit la quatrième nationalité représentée par les primo-arrivants dans le pays, derrière la Guinée, la Tunisie et la Côte d'Ivoire. Qu'est-ce qui poussent ces migrants sur la route la plus meurtrière au monde ? Pour le, président de l'association Planète Réfugiés et Droits de l'Homme, et ancien juge à la Commission nationale du droit d'asile (CNDA), *"le contexte de pauvreté très important dans le pays"* en est l'une des réponses. *"Les inondations, les cyclones, rendent les Bangladais très vulnérables. Sur ce petit territoire disputé par 168 millions d'habitants, et qui se rétrécit à vue d'œil avec l'érosion de la côte, avoir une terre à cultiver est un privilège que très peu de gens peuvent s'offrir"*.

Un migrant, rescapé secouru par le Geo Barents, n'a jamais pu acheter de terrain chez lui, dans la banlieue de Dacca. Avant de quitter le Bangladesh, il travaillait dans de petites plantations de riz. *"C'était dur. Je gagnais 200 takas par jour [environ 1,7 euros, ndlr] mais un kilo de riz coûte déjà 80 ou 100 takas. Une bouteille d'eau, 20"*, racontait-il à bord du bateau. L'hospitalisation de son bébé, toute de suite après sa naissance, a rendu sa situation encore plus compliquée qu'elle ne l'était. *"Pendant trois mois, on a dû aller régulièrement à l'hôpital, payer des médicaments. Ça nous a coûté très cher"*. *"Pris à la gorge"* financièrement, son départ pour la Libye a été précipité par d'autres *"problèmes avec des groupes politiques de [son] quartier"*. *"Au Bangladesh, parfois, les gens sont tués s'ils ne sont pas d'accord avec tel ou tel parti. J'ai subi beaucoup de violences, j'ai été menacé"*, témoigne-t-il. *"La vie était devenue impossible"*. *"J'étais devenu père de famille, je ne pouvais pas prendre le risque de me faire tuer. Et puis, on avait besoin d'argent. Alors la seule solution, c'était de partir"*.

À l'approche des élections, le 7 janvier 2024, *"la violence politique est extrême, assure un autre bangladais. Avec le retour en force de l'opposition, le régime se sent en insécurité, et la Première ministre, fragilisée. Le retour de bâton est d'autant plus fort pour les Bangladais"*. Il a quitté sa ville natale de Muksudpur *"pour des raisons de sécurité"*. *"Dans mon pays, les droits de l'Homme ne sont pas respectés. À cause du conflit qui oppose la Ligue Awami [parti au pouvoir] et le BNP, la violence augmente de jour en jour. Vivre là-bas est trop dangereux pour moi"*, racontait-il au lendemain de son sauvetage en mer. À son arrivée en Libye, il a envisagé de travailler quelques temps pour mettre de l'argent de côté, avant son départ pour l'Europe. Mais là encore, l'insécurité l'a

rattrapé. *"Dans ce pays, les milices et la violence sont partout. Même les enfants ont des armes à feu. J'ai eu très peur, et j'ai eu des problèmes très graves. Je ne veux pas trop en parler. Alors j'ai pris la mer pour sauver ma vie"*.

Malgré les *"progrès remarquables"* accomplis par le Bangladesh dans la réduction de la pauvreté monétaire globale, la pauvreté multidimensionnelle reste élevée et les inégalités de revenus se sont accrues, affirme l'Organisation des Nations Unies (ONU), en particulier dans les zones urbaines. L'ONG Oxfam confirme : la pauvreté dans le pays est *"aussi extrême que généralisée"*, presque la moitié de la population vivant avec moins d'un dollar par jour. Une situation qui, avec le changement climatique, ne cesse de s'aggraver. *"De par sa position géographique [...] le Bangladesh subit régulièrement des catastrophes naturelles aux conséquences désastreuses"*, déplore aussi Oxfam. Fin août 2023, de fortes pluies et inondations soudaines ont provoqué destructions d'habitations, glissements de terrain, et perte de cultures dans le sud-est du pays. Et ce, trois mois après le passage dévastateur du cyclone Mocha, qui avait déjà causé de sérieux dégâts dans plusieurs régions.

Gouverné d'une main de fer par la Première ministre Sheikh Hasina depuis 2009, le pays est actuellement en proie à une sévère répression menée par les autorités en place. Début octobre, des manifestations pour réclamer un meilleur pouvoir d'achat et d'autres événements, organisées par le parti nationaliste du Bangladesh (BNP), dans l'opposition, ont été sévèrement réprimées. D'après un rapport publié le 27 novembre 2023 par Human Rights Watch, en un mois, au moins 10 000 militants ont été arrêtés, 5 500 personnes blessées et 16 sont mortes, dont deux policiers.

AFRIQUE

LIBYE

Dans un **rapport** au vitriol, l'ONG **Médecins sans frontières**, témoin **d'exactions, dénonce le comportement des gardiens des prisons officielles libyennes** d'Ain Zara et Abu Salim, toutes deux situés à Tripoli. Les milliers d'étrangers qui y sont entassés vivent dans des conditions d'alimentation, de sécurité, d'hygiène et de santé épouvantables. C'est dans ces deux centres que les équipes MSF ont constaté que les violations des droits de l'Homme ont été *"les plus préoccupantes"*. *"Les hommes viennent pendant la nuit pour abuser sexuellement des femmes. Certaines d'entre elles acceptent d'avoir des relations sexuelles, en espérant que cela facilitera leur libération. Moi, les gardiens ne sont pas venus me voir la nuit pendant que j'étais enfermée là-bas, parce que j'étais vraiment malade [...] Quand je suis arrivée, j'ai appris que deux femmes étaient mortes [...] L'une d'elle s'était ouvert les veines."* Ce témoignage anonyme a été recueilli par les équipes de Médecins sans frontières (MSF) dans le centre d'Abu Salim, à Tripoli. Il fait partie d'une longue liste de récits - souvent insoutenables - obtenus par l'ONG après plusieurs années de mission dans le pays. L'ONG a eu accès pendant plus d'un an au centre d'Abu Salim et à celui d'Ain Zara, lui aussi situé dans la région de Tripoli. Les sévices qui y sont exercés sont d'autant plus insupportables pour les ONG que les deux structures sont officielles, gérées par le Département de lutte contre la migration illégale (DCIM), formellement rattaché au ministère de l'Intérieur libyen.

Après avoir travaillé plus d'un an, de novembre 2021 à août 2023 à Ain Zara, le principal centre de détention de Tripoli, l'ONG a jeté l'éponge. Elle estimait ne plus être en mesure de *"prodiguer convenablement des soins"* aux migrants. MSF avait aussi suspendu temporairement sa mission en juin 2021 dans les centres d'Abu Salim avant d'y retourner d'octobre 2022 à août 2023. C'est dans ce contexte, que le 6 décembre 2023, MSF a sorti un rapport au vitriol concernant Abu Salim et Ain Zara : *"Vous mourrez ici"*. Viols, tortures, passages à tabac, asservissement, détournements de médicaments et de soins... L'ONG liste sur 12 pages, les sévices subis par les migrants, hommes, femmes et enfants, de ces deux structures. *"C'est là que les équipes de MSF ont*

rassemblé la plupart des preuves [des exactions] au cours de leurs activités médicales en 2023 et c'est là qu'elles ont constaté que les violations des droits de l'Homme ont été les plus préoccupantes", peut-on lire en introduction du rapport. Dans son texte, l'ONG compile les témoignages reçus et les sévices *"directement imputables ou aggravés par les conditions matérielles et les traitements subis par les personnes détenues"*. L'ONG s'indigne surtout :

1/ Des morts en détention

Les équipes de MSF ont entendu parler d'au moins cinq cas de décès dans le centre de détention d'Ain Zara, dus à des violences ou au manque d'accès à des soins médicaux vitaux. *"En mars 2023, un homme a été retrouvé inconscient souffrant d'un grave traumatisme crânien. MSF a été informée que l'homme avait tenté de s'enfuir et était tombé du toit. Il est décédé plus tard des suites de ses blessures. Lors d'un autre incident survenu en avril 2023, un Soudanais aurait été abattu alors qu'il tentait de s'échapper"*, écrivent les rapporteurs. Un autre témoignage fait état de la mort, en avril 2023, d'un jeune Nigérien, qui aurait été vu par l'équipe médicale de l'Organisation internationale des migrations (OIM) deux jours avant son décès. Le jour de sa mort, des personnes détenues avaient appelé pour obtenir une assistance médicale, en vain. *"Il avait l'air extrêmement malade et ne pouvait plus bouger. Des migrants ont frappé à la porte pour demander de l'aide. Les gardes n'ont pas répondu. L'homme est décédé dans la cellule. Ensuite, ils ont demandé le corps. Lorsque les détenus ont tous refusé de porter le corps à l'extérieur de la cellule, des gardiens sont entrés. Ils ont emmené le corps dehors avec deux autres détenus qui connaissaient la victime"*.

2/ Des viols et agressions sexuelles

Les traumatismes des femmes dans les deux centres fréquentés par MSF sont nombreux. Plusieurs d'entre elles se sont enfoncées dans la dépression, voire pire. *"Dès que les gardes voient des femmes avec des formes, ils nous prennent"*, a raconté l'une d'elle enfermée à Abu Salim citée dans le rapport. *"Une nuit, [une femme en uniforme] nous a emmenées dans une autre pièce de la prison, où il y avait des hommes en civil, peut-être s'agissait-il de gardiens ou de policiers. Quand ce fut mon tour, cette femme m'a dit que si je couchais avec un homme de la pièce, je pourrais m'en sortir. J'ai commencé à crier. Elle m'a sortie de la pièce et m'a frappée. J'ai été ramenée à la grande salle avec les autres femmes. Là elle m'a dit : 'Tu vas mourir ici.'* À Abu Salim, le personnel de MSF a dispensé 306 consultations concernant des femmes enceintes ou des mères qui venaient d'accoucher. La plupart de ces femmes présentaient des symptômes de dépression post-partum et de psychose post-partum.

3/ De la non protection des femmes et des enfants

Dans les deux prisons, les mineurs ne sont pas séparés des hommes. Aucun espace ne leur est dédié. *"Suite à la fermeture du centre de détention de Shari Al-Zawiya fin juin 2023, les 93 mineurs non accompagnés, dont cinq filles, qui y étaient enfermés ont été transférés au centre de détention d'Abu Salim"*, lit-on dans le texte. Dans celui d'Ain Zara, les équipes de MSF ont rencontré à plusieurs reprises des enfants non accompagnés âgés d'à peine 10 ans, détenus aux côtés d'adultes sans lien de parenté.

4/ De l'ingérence des autorités

MSF a elle-même été confrontée à de nombreux obstacles pendant sa mission en Libye : entrave à la distribution d'aide, notamment. Leur accès aux deux centres a été souvent limité. L'ONG évoque aussi la confiscation de leur matériel. Pis, elle dénonce l'ingérence des autorités : leurs équipes médicales ont été forcées de soigner les gardiens des deux centres plutôt que les femmes et les enfants détenus.

Les conditions de vie dans les prisons du pays – qu'elles soient officielles ou secrètes – sont régulièrement dénoncées par les ONG et les instances internationales. Les personnes enfermées y sont aussi victimes de travail forcé, de malnutrition. Dans ce pays en proie au chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, les groupes armés n'hésitent pas non plus à **kidnapper des migrants**

en pleine rue, ou dans leur appartement, à filmer les tortures qu'ils leur infligent dans le but d'extorquer de l'argent à leurs proches. Selon les chiffres de l'OIM, sur la base de données récoltées l'été dernier, plus de **700 000 migrants seraient présents sur le territoire libyen**.

Malgré les preuves de plus en plus nombreuses des cas de maltraitance envers des migrants en Libye, **l'Union européenne n'a pas cessé son aide financière au pays**. Depuis 2017, l'Italie, avec le soutien de Bruxelles, forme les garde-côtes libyens et leur fournit des équipements, afin d'intercepter en Méditerranée un maximum de migrants désireux de rejoindre le Vieux continent. Au total, en quatre ans, 32,6 millions d'euros ont été alloués à Tripoli, d'après l'ONG Oxfam.

TUNISIE

Plus précisément, 69 963 personnes ont été arrêtées dans leur tentative de traversée, la Méditerranée depuis la Tunisie vers l'Italie contre 31 297 en 2022, selon le porte-parole de la Garde nationale. Sur ce total, 77,5% (54 224) étaient des ressortissants d'Afrique subsaharienne, et le reste des Tunisiens (15 739), contre 59% de migrants étrangers en 2022 (18 363) et 12 961 Tunisiens. En 2023, 82% des migrants ont été interceptés sur le littoral proche de Sfax, dans le centre du pays, distante d'à peine 150 km de l'île italienne de Lampedusa – contre 66% pour 2022, selon la Garde nationale.

Mais que deviennent ces migrants une fois interceptés ? Depuis le mois de septembre 2023, plusieurs migrants racontent avoir été immédiatement expulsés vers les frontières algérienne et libyenne après leur interception en mer au large de Sfax. Déclarations que le porte-parole de la Garde nationale, nie en bloc. *"Ces propos sont inacceptables. Il n'y a aucune opération d'expulsion. Il ne se passe rien à la frontière libyenne"*. *"Nous proposons uniquement des retours volontaires pour les migrants qui le souhaitent"*. Et de préciser que Tunis lutte contre les trafics d'êtres humains. *"En Tunisie, il y a des passeurs, comme dans tous les pays, et nous essayons de les arrêter"*.

Ces expulsions rappellent celles observées durant l'été lorsque des milliers de migrants avaient été arrêtés à Sfax puis abandonnés dans les zones frontalières de Libye et d'Algérie en plein désert. Des images de migrants subsahariens, à bout de force sous un soleil de plomb, avaient été largement diffusées sur les réseaux sociaux. Selon plusieurs sources humanitaires contactées récemment par l'AFP, *"au moins 5 500 migrants ont été expulsés vers la frontière avec la Libye et plus de 3 000 vers celle avec l'Algérie depuis juin"*. Plus de 100 exilés sont morts dans le désert tuniso-libyen pendant l'été, selon les sources humanitaires. Des sources, ont confirmé que les *"expulsions collectives vers la Libye et l'Algérie continuent"*.

Des migrants arrêtés et transmis aux forces libyennes qui les jettent en prison

"On a été interpellés alors que nous étions sous les oliviers", *"J'ai été attrapé en mer"*, *"On nous a récupérés dans la rue, vers Sfax"*. Voici des messages de détresse reçus ces dernières semaines qui proviennent de Subsahariens – des Sénégalais, des Guinéens ou encore des Soudanais – qui racontent la même histoire : des arrestations arbitraires en Tunisie, sur terre, ou en mer après une tentative de traversée, suivies d'expulsions collectives vers la Libye voisine. Ces méthodes ont déjà été appliquées cet été 2023. Mais Tunis, qui a toujours nié ces pratiques, n'a en réalité jamais mis fin à ce procédé. Au contraire. Elle l'aurait vraisemblablement fait évoluer. Désormais, les migrants ne sont plus abandonnés dans le désert, mais remis directement aux forces libyennes à la frontière, puis jetés en prison, au mépris du droit international.

"Fin septembre, un groupe de 800 migrants a été expulsé", détaille une membre d'ONG qui veut garder l'anonymat. Début octobre 2023, c'est un groupe d'environ 200 personnes qui a été envoyé à la frontière libyenne, Mi-novembre, avec 400 autres migrants. À la fin du même mois, 150 exilés. Plus de 1 500 Subsahariens ont été envoyés en Libye depuis septembre 2023. Les expulsions de ce type ont débuté peu de temps après les arrivées massives à Lampedusa depuis la Tunisie – quand environ 10 000 personnes ont débarqué sur l'île italienne lors de la semaine du 11 septembre. Et le chiffre pourrait être bien plus élevé, tant les expulsions collectives sont menées dans l'ombre.

Les exilés qui témoignent dans cet article sont aujourd'hui sortis de prison. Certains ont fui la Libye, d'autres y sont encore. Les migrants sont emmenés en Libye sur des routes discrètes, en plein désert entre les deux pays. Deux itinéraires sont régulièrement empruntés par les policiers tunisiens : l'un au nord vers Ben Gardane / Ras Jdir, un autre plus au sud entre Dehiba et Nalut. *"À Ben Gardane, il y a une route légale, officielle, goudronnée. Mais ils n'ont pas utilisé cette voie. Les policiers ont roulé sur un chemin non goudronné qui va dans le désert"*, se souvient un Guinéen d'une trentaine d'années. Le trajet peut durer longtemps : quelques heures ou plusieurs jours, au milieu de nulle part. Un autre Guinéen de 23 ans se rappelle avoir passé trois nuits dans une *"prison secrète"*, à la frontière côté tunisien, sans boire ni manger. Un autre évoque une seule nuit dans un bâtiment militaire, dédié à la formation des nouveaux soldats. Ces deux exilés détaillent ensuite le même mode opératoire. Les migrants sont entassés dans des pick-up - de la marque Toyota comme ceux utilisés par l'armée tunisienne - et reprennent la route pour une dizaine de kilomètres, direction la Libye. Ils sont ensuite débarqués au milieu du désert, sous la menace de plusieurs armes. Ceux qui ont fait route vers le nord, près de Ras Jdir, sont pris en charge par la police aux frontières libyenne. Tandis que les personnes envoyées plus au sud, vers Dehiba, sont récupérées par une milice libyenne. D'après plusieurs sources, il s'agirait de la Stability support Apparatus, une branche armée affiliée aux autorités de Tripoli. L'échange de migrants se fait en cachette, loin des regards. *"Le véhicule s'est arrêté au niveau d'une montagne de sable. De l'autre côté, c'est la Libye. Les Tunisiens sont montés sur la montagne pour annoncer leur présence. Cinq minutes après, on a entendu des klaxons venus d'en face. Les policiers ont alors braqué leur kalachnikov sur nous et nous ont dit : 'Haya, haya' [allez-y], en français,] en montrant la Libye. Tout le monde avait peur"*. Les forces libyennes, lourdement armées et cagoulées, forcent les Subsahariens à monter dans leur pick-up. *"Dans chaque voiture, il y avait deux militaires, l'un est le chauffeur, l'autre le gardien"*. *"Ils étaient en tenue militaire, de couleur kaki des pieds à la tête. Ils étaient armés jusqu'aux dents. Sur le toit des pick-up, j'ai aperçu des KSK [arme de guerre]"*. *"On était 'protégés' comme si le président faisait partie de ce convoi"*. Plusieurs témoignages évoquent des échanges d'argent au moment du transfert des migrants de la Tunisie vers la Libye. Un petit sac noir, contenant des billets, serait transmis par les Libyens aux Tunisiens. Information non vérifiée. Une fois sur le sol libyen, les migrants sont parqués dans des prisons, dans le désert, pendant quelques jours. Une vidéo tournée en octobre montre des centaines de Noirs enfermés dans une petite pièce. *"Plus de 500 personnes sont dans une même cellule. On mange qu'une seule fois par jour. On dirait que nous ne sommes pas des humains. S'il vous plaît, sauvez-nous. Nous sommes vers Nalut, près d'une grande montagne"*, dit la personne derrière le téléphone. L'un affirme aussi avoir été retenu près de Nalut, avec 250 autres Subsahariens, dans un hangar transformé en prison. Les exilés sont ensuite envoyés dans des centres de détention officiels, gérés par le Département de lutte contre la migration illégale (DCIM), formellement rattaché au ministère libyen de l'Intérieur. L'un a été jeté dans les geôles d'Al Assa (au nord de la Libye, à une vingtaine de kilomètres de la frontière tunisienne), un second dans la prison d'Ain Zara à Tripoli, et un troisième à Zouara. Ils ont été **libérés en échange de plus de 600 euros**, payés par leurs proches restés au pays. Un accord entre la Libye et la Tunisie a-t-il été signé en toute discrétion ? Difficile de le savoir. Une chercheuse pour une ONG en Tunisie relate deux témoignages de migrants allant dans ce sens. *"Des gardes libyens leur ont dit qu'il y avait un nouvel accord entre la Libye et la Tunisie"*, rapporte-t-elle. Du côté des autorités tunisiennes, on nie en bloc. *"Je suis choqué par ces allégations, ces propos sont inacceptables"*, déclare le porte-parole de la Garde nationale. *"Il ne se passe rien à la frontière avec la Libye, il n'y a pas d'opérations d'expulsions. Nous, nous essayons d'aider les migrants et de procéder à des sauvetages en mer"*. L'Organisation internationale des migrations (OIM), ne dément pas les expulsions, sans pour autant les confirmer. *"La position de l'OIM est très claire : nous condamnons fermement toute forme d'arrestation arbitraire ou d'expulsion de migrants, où que ce soit. Le respect des lois et réglementations internationales est essentiel pour protéger les droits de tous les migrants"*, dit sobrement l'agence de l'ONU.

AMERIQUE

PANAMA

Un nombre record de 500.000 réfugiés et migrants ont tenté la traversée de la jungle du Darien entre la Colombie et le Panama, selon l'OIM et le HCR qui appellent à une approche régionale globale fondée sur la coopération et la solidarité.

Dans un communiqué publié ce jeudi 7 décembre 2023, l'Agence des Nations Unies pour les migrations (OIM) et l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) mettent en garde contre l'aggravation de l'urgence humanitaire dans cette région d'Amérique. L'épicentre de la crise, la **région du Darien au Panama**, montre l'ampleur et la complexité des mouvements de population à travers le continent, indiquent-elles. Les **réfugiés et les migrants** continuent d'entreprendre le dangereux voyage à travers cette bande de terre sans route séparant l'Amérique du Sud de l'Amérique centrale en quête de sécurité et d'une vie meilleure. La plupart viennent du Venezuela, d'Haïti et d'Équateur, ainsi que d'autres pays d'Amérique du Sud et des Caraïbes, expliquent l'OIM et le HCR. D'autres viennent de plus loin, notamment d'Afrique subsaharienne, d'Asie et du Moyen-Orient. Les personnes qui traversent le Darien et d'autres frontières de manière irrégulière sont exposées à de graves dangers, tels que la violence sexuelle et sexiste, le vol, la traite des êtres humains, l'extorsion et les enlèvements, s'inquiètent les deux agences. Dans ce contexte, la Directrice générale de l'OIM a indiqué que *« les pays d'accueil ont besoin d'un soutien accru de la part de la communauté internationale pour renforcer les services nationaux et offrir des possibilités d'intégration permettant aux personnes de trouver la stabilité et d'éviter de s'embarquer dans des voyages dangereux »*. L'OIM et le HCR ont ainsi souligné **l'importance d'élargir les voies de réinstallation des réfugiés et de migration régulière** pour sauver des vies et exploiter **le potentiel de développement qu'apportent les réfugiés et les migrants**.

« Les migrants et les réfugiés sont de puissants moteurs de développement », a-t-elle insisté. La création de nouvelles possibilités de migration sûre et régulière par le biais de visas humanitaires et de travail, d'échanges éducatifs et de programmes de regroupement familial profiteront à leur tour aux économies qui ont besoin de main-d'œuvre, d'innovation et de diversité, ont indiqué les deux agences. *« Les défis posés par les mouvements de population sans précédent dans les Amériques sont considérables »*, a de son côté déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. *« Aucun pays ne peut seul y faire face. Ce n'est qu'en nous réunissant avec toutes les parties prenantes concernées dans le cadre d'une approche collaborative, en examinant ce que nous pouvons faire à chaque étape du parcours, que nous pourrons les aborder efficacement »*.

L'OIM et le HCR insistent sur la nécessité en premier lieu de redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes qui poussent les gens à quitter leur pays notamment en luttant davantage contre les inégalités, le manque d'accès aux soins de santé et à l'éducation de base, la violence et les violations des droits de l'homme. Les deux agences prônent aussi un soutien accru aux pays d'accueil afin qu'ils offrent aux personnes d'autres options que de poursuivre des voyages dangereux. A l'inverse, le HCR a averti que **les politiques restrictives qui créent des obstacles à l'asile et renvoient les personnes vers des endroits où leur vie pourrait être en danger, sont contraires au droit international des réfugiés et ne constituent pas la réponse appropriée**. L'OIM a, de son côté, rappelé **qu'entraver les voies de migration régulière ne fait qu'inciter les gens à emprunter des itinéraires plus dangereux et contribue à l'expansion des activités criminelles**.

<https://news.un.org/fr/story/2023/12/1141397>